

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p 1
<u>PREMIERE PARTIE : Le rôle d'animatrice au centre social des Vennes au cœur de son territoire...</u>	p 5
<u>1.1 – Le département de l'Ain, la commune de Bourg-en- Bresse et le quartier des Vennes</u>	p 5
<u>1.1.1 – L'Ain, un département en développement</u>	
<u>1.1.2 – Bourg-en-Bresse : une prise en compte de ses quartiers</u>	
1.1.2.1 - Une économie en pleine expansion	
1.1.2.2 - Les dysfonctionnements sociaux observés	
<u>1.1.3 - Le quartier des Vennes</u>	p 7
1.1.3.1 – La mémoire du quartier : d'une terre d'eau à une terre urbanisée	
1.1.3.2 – L'économie et l'emploi du quartier des Vennes	
1.1.3.3 – La population du quartier des Vennes	
1.1.3.4 - Solidarité et vie associative : une histoire d'habitants mobilisés	
<u>1.1.4 - Le centre social des Vennes : un lieu de vie</u>	p 12
1.1.4.1 – Une conception historique des centres sociaux	
1.1.4.2 – Les valeurs et les missions du centre social	
1.1.4.3 – Une instance d'intervention de proximité	
1-1-4-4 - Le public accueilli	
1.1.4.4 – Une structure au cœur de la politique de la ville	
<u>1.2 – Ma situation professionnelle</u>	p 17
1.2.1 – Mon statut d'animatrice	
1.2.2 – Mes fonctions d'animatrice	
<u>1.3 - Des questionnements à la problématique</u>	p 19
<u>1.3.1 – L'absence des publics les plus défavorisés</u>	
<u>1.3.2 – Regards croisés sur le centre social</u>	p 20
1-3-2-1 - La Présidente et le vice Président	

1-3-2-2- Le Conseil d'Administration	
1-3-2-3- L'équipe de salariés	
1-3-2-4- Deux visions distinctes	
<u>1.3.3 – Problématique</u>	p 23
1-3-3-1-Au-delà du constat	
1-3-3-2- Une question centrale	
1-3-3-3- Deux hypothèses	

DEUXIEME PARTIE : ...peut-il impulser une démarche collective et participative des populations défavorisées... p 27

2-1- Place et mission p 27

2-1-1 - Une place particulière dans l'équipe du centre social p 27

2-1-1-1- Un regard nouveau sur la population

2-1-1-2- Un apport extérieur

2-1-1-3- Les limites de cette posture

2-1- 2- Une mission aux enjeux stratégiques p28

2-1-2-1- A mi parcours du contrat de projet

2-1-2-2- Une attente forte des politiques territoriales

2-1-2-3 -Une volonté d'évolution

2-1-3- Au-delà des missions : un projet à initier p 29

2-1-3-1- Deux grandes orientations

2-1-3-2- Une déclinaison des orientations en objectifs

2-1-3-3- Une traduction sur le terrain d'animation

2-2 - La participation au centre social p 33

2-2-1- Le concept de la participation p 34

2-2-1-1- La conquête du droit associatif

2-2-1-2- Mise en œuvre de la participation depuis les années 1980

2-2-2- Dans la pratique, la participation peut prendre différentes formes p 36

2-2-2-1- Dans la pratique

2-2-2-2- Les différentes formes

<u>2-2-3- La participation, décision et représentativité : un leurre possible ?</u>	p39
<u>2-2-4 - Quelle forme de participation au centre social</u>	p 40
<u>2-3- A la rencontre des habitants silencieux</u>	p 41
<u>2-3-1- Habitants silencieux, qui, pourquoi ?</u>	p 42
2-3-1-1- Rencontre informelle sur le quartier	
2-3-1-2- Le choix de l'entretien individuel	
<u>2-3-2- Méthodologie de l'entretien</u>	p 44
2-3-2-1- Un échantillonnage	
2-3-2-2- Le choix du type d'entretien	
2-3-2-3- Le déroulement des entretiens	
<u>2-3-3-Synthèse des entretiens et des rencontres</u>	p 46
<u>2-4- Accompagner les habitants à la prise d'initiatives collectives</u>	p 49
<u>2-4-1- Le concept du groupe</u>	p 49
<u>2-4-2 –La première rencontre</u>	p 50
2-4-2-1- Retour des entretiens	
2-4-2-2- Le support photos	
2-4-2-3- La naissance du groupe	
<u>2-4-3 - De réunion en réunion</u>	p 53
<u>2-4-4 - Le projet d'aménagement du quartier</u>	p 55
2-4-4-1- La formalisation du projet	
2-4-4-2- Du projet à sa réalisation	
2-4-4-3- Les résultats obtenus	
2-4-4-4- Pas encore de solidarité inter-individuelle	
<u>TROISIEME PARTIE :...en la pérennisant dans le temps et dans l'espace...</u>	p 60
<u>3-1- Réflexion sur l'exclusion</u>	p 60
<u>3-1-1- Des concepts clefs</u>	
<u>3-1-2- L'exclusion et sa représentation sur le territoire des Vennes</u>	p 67
3-1-2-1-Auprès des habitants	
3-1-2-2-Auprès des élus du Conseil d'administration	
<u>3-2- Vérification des hypothèses</u>	p 69

3-2-1-Hypothèse 1 : une méthodologie d'action à adapter p 69

3-2-1-1-Rencontre et écoute à l'initiative du centre social

3-2-1-2-De la parole commune émerge le projet

3-2-1-3-Les limites de ce type de démarche

3-2-2- Hypothèse 2 : au delà de la méthode une philosophie à développer p 71

3-2-2-1-Le poids des représentations

3-2-2-2-Une posture d'animation

3-2-2-3-Les limites

3-3- Inscrire le projet dans la dynamique du centre social p73

3-3-1- Maintenir l'information auprès de l'équipe

3-3-2- Etablir le lien équipe et habitants

3-3-3- Le passage de témoin

CONCLUSION p 75

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

En septembre 1999, après avoir exercé une fonction d'éducatrice de jeunes enfants en milieu rural, j'ai intégré l'équipe de la halte-garderie du centre social de la Reyssouze. Mon arrivée dans ce centre social m'a permis de rencontrer, sur un même territoire, une diversité culturelle, sociale, économique... Ainsi, ce pour quoi j'avais dépensé tant d'énergie : faire accepter la « différence » par une équipe, faisait parti, ici, du quotidien des professionnels. J'ai découvert un public, cosmopolite, nouveau qui m'a enrichi plus que je ne l'aurais imaginé. Richesses de la diversité des parcours, mais aussi des réalités de la vie d'habitants confrontées au chômage ou au quotidien avec des minima sociaux. J'ai rencontré chez ces personnes : l'espoir, le désespoir mais toujours le désir d'exister.

La halte-garderie de la Reyssouze constituait la « pierre angulaire » du projet du centre social. Elle fonctionnait pour les habitants comme la porte d'entrée principale vers le centre social. Je fus rapidement confrontée aux revendications et à la colère de familles qui se heurtaient régulièrement à une porte close faute de places d'accueil pour leur enfant. L'opportunité d'avoir une place était « réservée » aux familles qui avaient su anticiper.

Plus tard, des réflexions redondantes de mes collègues n'ont pas manqué de m'interpeller.

« Il faut qu'ils apprennent à réserver »

« Dans la vie, c'est comme ça »

« Les gens qui sont le plus dans la difficulté ne peuvent pas se projeter »

J'ai tenté de comprendre, d'interroger les professionnels autour de moi. Je restais suspendue à mes interrogations.

Je résumerais ainsi la question récurrente des professionnels du centre social au moment de l'élaboration du projet d'établissement dont l'axe de travail s'ancrait dans la notion de démarches participatives: *« Comment amener tous les habitants à participer au projet de vie de leur quartier ? »* La dynamique participative des habitants était le cœur du projet du centre social, le fer de lance du travail des bénévoles, des salariés et des partenaires.

Participation des habitants, démocratie participative, actions collectives, commençai à prendre sens à mes yeux. Théories encore floues, ma pratique jusque-là intuitive, je commençais néanmoins à toucher du doigt le sens de notre travail, l'intérêt de la remise en question de nos pratiques professionnelles dans un centre social, du travail social en général. *« Accompagner, faire avec ».*

Désormais, mes aspirations dépassaient le cadre de la halte-garderie. Le DEFA m'apporterait des clés théoriques pour comprendre et répondre à mes interrogations, pour mettre en lumière et formaliser mes convictions intimes *du droit à la parole pour tous.*

A l'occasion de mon année d'expérience d'animation, je me suis adressée aux élus administrateurs du centre social des Venues, à Bourg en Bresse, pour leur proposer mes services d'animatrice. Je les ai sollicités pour une rencontre en vue de faire connaissance avec l'association du centre social, son environnement, son activité et leurs attentes par rapport à mon intervention.

Ainsi, ces premiers échanges devaient constituer le soubassement de l'écriture puis de la réalisation de mon projet d'expérience d'animation. Différents questionnements liés au fonctionnement du centre social préoccupaient les membres du bureau. Certains élus constataient et s'interrogeaient sur l'absence ou la fréquentation partielle des habitants issus des secteurs du quartier où se concentre l'habitat social construit dans les années 50. Ces micro-quartiers se sont progressivement paupérisés depuis la crise des années 70. Une population confrontée à des conditions d'existence précaire occupe ces logements.

Une animatrice intervenait déjà au centre, porteuse des projets d'animation globale. Cependant, ils me soumièrent leurs interrogations concernant la non-représentativité, a priori, de certains publics dans l'activité du centre social.

C'est ainsi que l'absence des jeunes du quartier et des habitants de certains secteurs d'habitat social a été pointée.

Les administrateurs et le responsable du centre social reconnurent l'intérêt de m'accueillir comme animatrice missionnée pour explorer cette facette du projet du centre. Une opportunité de mettre le doigt et les moyens sur ce que l'équipe semblait considérer comme une lacune dans l'accueil des habitants.

Cette expérience de terrain constitue pour moi une innovation dans ma pratique. Educatrice de jeunes enfants depuis plusieurs années, ma seule expérience d'animation avec les habitants adultes d'un quartier correspondait à mon stage pratique dans le cadre de ma formation D.E.F.A. De nouvelles fonctions pendant une année me seront attribuées, dans un contexte nouveau, à l'échelle d'un territoire qu'il me restait à découvrir.

Dès le début de ma nouvelle expérience professionnelle, j'ai vérifié les absences de certains publics. J'ai complété cette démarche avec une analyse affinée de la répartition de la population sur le territoire et une étude de sa typologie, l'histoire du quartier en filigrane. Cette étape m'a permis de dresser une image du quartier au plus près de la réalité et d'analyser l'écart entre cette réalité et celle du centre social.

La participation est le cœur des projets des centres sociaux. Très en vogue dans les politiques locales, elle se décline à plusieurs niveaux et l'utilisation de ce terme nécessite une définition telle que je l'ai envisagée dans le contexte du centre social.

Une population minoritaire dans ce quartier, qui connut et vit encore des transformations urbanistiques remarquables par la poursuite de la construction de zones pavillonnaires,

demeure-t-elle en marge de la vie publique ? Un secteur qui souffre d'une image ternie par l'époque des années de crise économique des années 70, d'une réputation de « quartier sensible », et des habitants qui se sentent oubliés, ou qui vivent l'exclusion du fait de la dégradation de leur situation économique, d'un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics.

Pourquoi les habitants du quartier J.J.Rousseau, Verlaine, ne participent-ils pas, ne viennent pas au centre social, alors même que cette structure a pour projet d'accueillir tous les publics ?

Etayée par des théories du registre de la psychologie, ma première hypothèse repose sur la difficulté de la mobilisation des populations en situation précaire qui se heurtent à un processus psychologique qui maintient le groupe et les individus du « groupe marginalisé » à une place d'exclus, rejetés par les autres groupes. Pour Paulo Freire¹, la personne qui s'éduque devient le sujet de sa propre éducation. Il s'agit d'amener la population à une volonté délibérée de transformer la réalité, pour contrebalancer les effets d'internalisation de l'oppression par les opprimés.

La participation des publics, en situation de précarité voire d'exclusion, est possible au travers de la constitution d'un groupe par l'émergence de thèmes fédérateurs qui seront générateurs d'actions collectives.

Aller à la rencontre de ceux qui ne viennent pas fut donc ma démarche d'animatrice pour tenter de fédérer des individus atomisés², pour la constitution d'un groupe où la parole de chacun est reconnue par l'autre, où s'opère une prise de conscience : l'intérêt individuel peut rejoindre les intérêts du groupe. Des actes significatifs s'avèreront nécessaires pour consolider la mobilisation du groupe, pour la reconnaissance des individus, le renforcement de l'estime de soi.

Au-delà de la non-fréquentation de certains publics, d'autres éléments sont venus me questionner.

A la suite d'échanges avec certains membres élus du Conseil d'Administration, j'ai entendu des réflexions et propos fortement connotées, tels que :

« Ils ne viennent jamais »

« Avec tout ce qu'on fait pour eux »

Ces observations me conduisent à ma seconde hypothèse.

¹ Freire P « *Pédagogie des opprimés* » La découverte 2001, 197 p

² Seguiet M. « *Construire des actions collectives, développer les solidarités* » chronique sociale 2004

Le regard porté par l'équipe du centre social se fonde sur une « connaissance » partielle voir superficielle ancrée sur des représentations des groupes sociaux marginalisés. **L'absence de participation des populations les plus en difficulté serait moins liée à une inadaptation du projet qu'à un problème de représentations que les uns ont des autres. Tant celles que les administrateurs et techniciens ont des populations en difficulté et de leurs besoins que celles qu'ont ces populations du Centre Social.**

A la lumière d'entretiens menés individuellement avec chacun des membres du conseil d'administration, j'ai mis à nu des discours partagés, teintés d'ambivalence, dans l'enjeu *d'accueillir tous les publics*. J'ai adressé les mêmes questions aux professionnels du centre social. (responsable, animatrice, conseillère en économie sociale et familiale, secrétaire . . .) J'ai effleuré le sujet sensible des *a priori* que certains entretiennent consciemment ou non envers un quartier et ses habitants. L'histoire du rapport à la pauvreté apporte ici quelques clés de compréhension de la position discutée et ambiguë d'une équipe à l'égard des habitants « silencieux ».

En confrontant les réponses des uns et des autres, j'ai dévoilé les convictions ou les réticences des bénévoles et de professionnels concernant un engagement dans la voix de la participation de tous pour une représentativité de la population du quartier jusqu'aux instances décisionnelles.

Ce détour par les représentations a également fait naître un questionnement sur l'exclusion et ses mécanismes. Comment élargir la parole, comment faire vivre un espace, pour une démocratie de proximité qui fonctionne ?

Face à l'absence de certains publics, il m'a fallu, après ce temps de questionnement et d'analyse envisager la rencontre.

J'ai, en accord avec la direction du centre social, après avoir validé cette étape, proposé une méthodologie d'intervention et une action permettant non seulement la rencontre mais aussi l'émergence d'un groupe.

Au fil des rencontres, l'identité d'un groupe s'est formée et un projet est né.

J'ai accompagné ce temps d'élaboration, de construction, de réalisation.

Cependant, mon intervention était limitée dans le temps. Il était important de ne pas lier le travail d'accompagnement de ces habitants à ma présence. Je me devais d'assurer la pérennité de la dynamique engagée, au-delà de mon année d'intervention. Ainsi, durant ma mission, j'ai recherché à ancrer ce projet dans la dynamique de la structure.

Je vous propose de découvrir les questionnements et expériences qui ont nourri ma démarche.

Première partie :
Le rôle d'animatrice au centre social des Vennes
Au cœur d'un territoire...

1.1 – Le département de l'Ain, la commune de Bourg en Bresse et le quartier des Vennes

1.1.1 – L'Ain, un département en développement

Le département de l'Ain se situe dans la région Rhône-Alpes. Il s'étend de l'est (par le pays de Gex) jusqu'à la Suisse à l'ouest jusqu'à la Saône. Il est limitrophe avec les départements du Jura, de la Saône, de la Loire au nord, du Rhône à l'est, mais aussi de l'Isère et de la Savoie au sud. Le département de l'Ain compte quelques 515 478 habitants (recensement 1999).

La ville de Bourg en Bresse en est le chef lieu.

Bourg en Bresse est la ville la plus importante du département par sa population. Elle compte environ 43 000 habitants (68 000 en comptant les communes de l'agglomération : Viriat, Saint-Denis-les-Bourg et Péronnas).

1.1.2 – Bourg en Bresse : une prise en compte de ses quartiers

1.1.2.1 - Une économie en pleine expansion

La ville, mi-urbaine, mi-rurale, est située, comme nous l'avons vu précédemment, à la croisée de départements très divers. Mais elle est aussi composée de territoire variés tels que : la Bresse, la Dombes, le Bugey et le Pays de Gex.

La ville s'est modernisée lentement de la Révolution jusqu'au 19^e siècle. Elle a connu une croissance accélérée après la seconde guerre mondiale. Les usines et services se développent.

A la fin des années 50, face à cette croissance accélérée, un besoin important de création de nouveaux logements s'est fait ressentir. L'exode rural impacte directement la ville.. Une Zone à Urbaniser en Priorité (Z.U.P.) est alors créée.

Aujourd'hui, Bourg en Bresse compte environ 43 000 habitants (source INSEE). Cette ville est essentiellement une ville de commerces et de services.

Ville de commerce par son cœur, en partie piétonnier, parsemé de petits commerces, et par sa périphérie, qui accueille des grandes surfaces. Bourg en Bresse compte parmi les villes au plus fort taux de surfaces commerciales par habitant.

Mais Bourg en Bresse est aussi une ville de services. Ce secteur emploie le tiers de la population active, principalement dans la fonction publique ou para-publique l'URSA, la CPAM, la santé, l'enseignement. Le centre hospitalier de Leyriat et le centre psychothérapique de l'Ain sont les employeurs les plus importants de la ville.

Le domaine de l'industrie n'en demeure pas moins actif. Il emploie un grand nombre d'habitants peu ou non qualifié. Ainsi, on compte quelques grandes entreprises notamment du secteur du Bâtiment et Travaux Publics. Mais aussi Renault Trucks qui reste l'activité phare industrielle de la ville, suivie par l'industrie métallurgique spécialisée dans la transformation de fils électriques.

Parce que Bourg-en-Bresse se situe à la croisée de différentes régions (lieu de passage) et qu'elle devait aussi répondre à ses demandes d'évolution technologique, la ville s'est dotée d'un fort réseau de liaisons autoroutières.

Ce tissu autoroutier a largement contribué au développement territorial et démographique de la ville.

1.1.2.2 - Les dysfonctionnements sociaux observés

Les grandes étapes de l'urbanisation (implantation de la population, construction d'axes routiers et ferroviaires) ont dessiné la ville en six quartiers majeurs : Grande Reyssouze, Croix Blanche, Dîmes, Terre des fleurs, le centre ville, les Vennes.

Dans les domaines de l'industrie et du commerce, le choc pétrolier de 1974 et la crise économique qui s'ensuivit, accentueront fortement le chômage. La ville subit donc ce phénomène. Dans quatre de ces quartiers, le départ d'habitants qui appartenaient aux classes sociales « moyennes » laisse place à l'installation de familles issues de classes sociales « défavorisées ». Ce phénomène contribuera à la paupérisation de ces quartiers.

A ce jour, le taux de chômage de la ville se situe en deçà du taux national : 6 % pour 8.1 % (source INSEE 2007).

On note toutefois des réalités contrastées. Ainsi le Pont des chèvres, micro quartier de la Grande Reyssouze, compte en 2005, 34.4 % de chômeurs.

La paupérisation de ces quatre quartiers engendra des dysfonctionnements sociaux et urbains. Depuis, les pouvoirs publics leur ont porté une attention particulière. Ainsi ont-ils été pris en compte par la Politique de la Ville depuis plusieurs années D.S.Q., Contrat ville.

La redéfinition récente des zones dépendantes des lois de cadrage des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (C.U.C.S) circonscrit de nouveau les territoires concernés. Les territoires ciblés de la Grande Reyssouze, de la Croix blanche et des Venues connaissent des mesures et des financements prioritaires, hiérarchisés (de Zone C.U.C.S. 1 à zone C.U.C.S. 3) en fonction des dysfonctionnements repérés.

1.1.3 - Le quartier des Venues

1.1.3.1 – La mémoire du quartier : d'une terre d'eau à une terre urbanisée

Le quartier des Venues s'inscrit, de longue date, dans l'histoire de la ville de Bourg-en-Bresse. La lecture de l'ouvrage *La Mémoire du quartier*, recueil de témoignages d'habitants, nous permet de saisir le fil d'une histoire qui nous entraîne sur le parcours de vie d'un quartier d' « *il y a bien longtemps* » jusqu'aux Venues d'aujourd'hui.

Les Venues furent, des siècles durant, recouverts de cette végétation qui prolifère en milieu humide. Sa végétation de *venues*, herbes des marais, donna son nom à ce territoire marécageux.

Ce n'est qu'au début du 19^{ème} siècle que l'on repère les prémices de l'urbanisation sur le quartier des Venues.

Dès 1929, les habitations à bon marché (H.B.M) apparaissent suite à la loi Loucheur (juillet 1929) qui encourage l'accession à la propriété. On voit sortir de terre les premières villas individuelles, avec jardin attenant. Une communauté importante d'Italiens s'installe à partir des années 1927-1928.

La première longue étape de l'urbanisation du quartier des Venues, de 1929 à 1962, correspond aujourd'hui au cœur historique du quartier (les grandes Venues). Maisons et bâtiments abritent encore ses habitants. Ce cœur, central autrefois, se situe, maintenant, en périphérie ouest du quartier.

Entre 1950 et 1952, la ville revend à des particuliers des prés dont elle a fait l'acquisition. La construction bat son plein jusque dans les années 1960. Comme à l'échelle de Bourg-en-Bresse, les familles du quartier déménagent pour vivre dans des appartements plus récents, plus confortables de la ville ou pour accéder à la propriété. Les familles aux revenus modestes restent dans les logements des Venues, datant des premières vagues de construction.

Puis, à partir des années 1970, le quartier s'est étendu par vagues successives de constructions.

Enfin, durant cette dernière décennie, de nouvelles pièces du puzzle sont venues modifier la typologie de la population et sa répartition sur le territoire. Le quartier des Vennes est, aujourd'hui constitué à la façon d'une sorte de mosaïque, sans uniformité. Pour faciliter la prise en compte des spécificités micro-locales, Le quartier se divise en six secteurs : Terrasson, Arbelles, Grandes Vennes, Hippodrome, Bouvent, St Roch.

Un programme de rénovation urbaine ciblant sur le quartier des Grandes Vennes le secteur J.J.Rousseau a été établi en 2000. Un premier immeuble construit dans les années 1950 est démoli pour laisser place à des pavillons locatifs. Le bailleur social décide également de murer les « *pavillons familles nombreuses* » jugés trop vétustes et libérés par leurs occupants. Les immeubles de la place J.J.Rousseau ne sont pas réhabilités puisque voués à la démolition.

Dans cette première phase, la rénovation du quartier des Vennes semblait alors bien engagée.

Cependant, à l'aire de la mise en place nationale d'une politique de renouvellement urbain (A.N.R.U.), seul le quartier de la Grande Reyssouze a été éligible dans ce dispositif.

Le programme de rénovation urbaine du quartier des Vennes est alors stoppé, laissant les habitants en plein désarroi. Une poursuite est alors affirmée mais les habitants demeurent en attente d'un positionnement plus clair de la commune.

Les immeubles murés, non démolis continuent alors de se dégrader. Le quartier des Vennes devient un quartier en devenir, en attente d'évolution.

Ainsi, le quartier est encore en mouvement, en attente de changement, en expansion. Il s'étend jusqu'à l'orée de la forêt de Seillon qui toujours cède le champ aux dernières zones pavillonnaires d'accès à la propriété.

Sa configuration actuelle est bien celle d'un patchwork, au sein duquel logements locatifs privés, bailleurs sociaux, habitations de types individuels ou collectifs, se partagent l'espace avec les pavillons anciens ou récents en accès à la propriété, ou encore avec les immeubles murés.

1.1.3.2 – L'économie, l'emploi et soutien associatif du quartier des Vennes

Le quartier des Vennes n'a pas de vocation économique particulière. C'est avant tout un quartier d'habitation. Le Haras et les stades de football proposent néanmoins un calendrier de manifestations sportives. Je développerai plus loin l'activité de la vie associative et culturelle du quartier.

Pour autant, en 1989, afin de faire face aux difficultés générées par le chômage des personnes, une association voit le jour : *Bou-Sol*.

Il s'agit d'une association intermédiaire ayant pour mission principale d'accompagner des chômeurs de longue durée et de les rapprocher de l'emploi.

Dans un premier temps hébergée au centre social, l'association se spécialise en maçonnerie. Des équipes de travail interviennent alors, bénévolement, sur des chantiers.

Face à l'extension de son activité et à sa diversification Bou-Sol déménage pour des locaux indépendants. Elle constitue à ce jour une interface entre les travailleurs sociaux et le public du quartier des Vennes en situation de précarité.

D'autres acteurs qui interviennent dans les domaines de l'éducation et de la formation, sont implantés sur le quartier des Vennes :

- L'ANPA 1947, Association nationale pour la formation des Adultes
- L'IME Institut Médico-Educatif géré par l'ADAPE
- L'Institut d'enfants de Seillon
- Le C.F.A (1967)
- le collège Saint Roch (1991)

Le quartier des Vennes se trouve donc être le siège d'institutions importantes à caractère éducatif et social. L'activité de nombreux petits commerces de proximité au sein du quartier, atteste d'une vie de quartier susceptible d'être propice à la rencontre des habitants.

1.1.3.3 – La population du quartier des Vennes

Je n'ai pas pu exploiter des données chiffrées récentes pour établir une typologie actuelle et représentative de l'ensemble de la population. En effet, le dernier recensement INSEE date de 1999. Le quartier des Vennes a connu depuis une évolution rapide de l'urbanisme et par conséquent de sa démographie (construction de zones pavillonnaires).

J'ai donc choisi d'exploiter des chiffres de la population allocataire de la CAF. Consciente de la limite de ces informations pour dresser un portrait fidèle de la population, j'estime néanmoins que ces données serviront à enrichir ma recherche future.

A ce jour, compte tenu des évolutions successives du quartier, la population des Vennes est diversifiée. Elle est composée d'environ 7000 habitants qui se répartissent en 6 secteurs : Arbelles, Hippodrome, Grande Vennes, St Roch, Bouvent, Terrasson. Cependant, trois

secteurs du quartier concentrent les difficultés socio- économiques et les foyers à bas revenus.³ : Grandes Venues (dont J.J.Rousseau), St Roch, et Bouvent

Les allocataires (Caisse d'Allocations Familiales) représentent 19.30 % de la population de la ville. Trois secteurs de la ville hébergent plus de la moitié des allocataires bas revenus dont les grandes Venues.

Au regard de cette proportion, les allocataires bas revenus représentent 20 % de la population allocataire totale du quartier. (21 % pour Bourg).

Ces secteurs Grandes Venues (dont J.J.Rousseau), St Roch, et Bouvent concentrent une population allocataire plus importante liée, principalement, à la nature de l'habitat. logement locatif collectif à loyer modéré)

Sur le quartier des Venues, l'essentiel des bas revenus est repéré dans les tranches de 30 à 59 ans.

- 26 % 30-39 ans
- 22 % 40-49 ans
- 23 % 50-59 ans

36 % des allocataires bas revenus du quartier des Venues vivent dans le secteur grandes Venues (secteur J.J.Rousseau/Verlaine). 35 % des allocataires des grandes Venues appartiennent aux tranches des bas revenus.⁴

Sur l'ensemble du quartier, les allocataires les plus concernés par des situations de bas revenus⁵, sont majoritairement :

- des personnes isolées (44 %).
- les allocataires en situation monoparentale avec un enfant 15 %
- les couples avec un enfant 11 %,
- les couples avec deux enfants. 11 %,

³ En France, les modalités de calcul du seuil de bas revenus ont été fixées en 1998 par un groupe de travail de plusieurs institutions. Il s'agit de la demi-médiane des revenus avant impôt. La médiane est la valeur du revenu qui permet de distinguer les 50 % les plus riches des 50 % les plus pauvres au sein de la population totale. En juin 2000, le seuil des bas revenus est situé en dessous de 621 euros par unité de consommation.

On peut alors considérer que les chiffres du nombre d'allocataires CA bas revenus sont un « indicateur de pauvreté ».

⁴ source statistiques CA de l'Ain 2005

⁵ annexe n°1

J'ai souhaité m'attarder plus particulièrement sur la population du secteur grandes Venues dont font partie des secteurs J.J.Rousseau et Verlaine, choisi comme terrain d'expérience d'animation. On remarque, sur ce secteur J.J.Rousseau Verlaine, des proportions similaires à celles observées à l'échelle du quartier.

D'autre part, 22 % des allocataires des grandes Venues sont bénéficiaires des minima sociaux (17 % à l'échelle du quartier, 19 % pour la ville de Bourg en Bresse) et le nombre de personnes couvertes est 2.2 fois plus important.

Si l'on considère les populations « fragiles » (qui dépassent le seuil des bas revenus grâce aux prestations et le nombre d'allocataires « bas revenus », les chiffres de la « précarité » économique, interpellent les acteurs sociaux. Sans être marqué profondément par la pauvreté, le quartier abrite de nombreux ménages en situation de fragilité. Même si les proportions au regard d'autres quartiers dits sensibles de grandes villes françaises ne se situent pas à la même échelle, dans l'ensemble des US franciliennes, le taux de personnes à bas revenus avoisine les 36 %) ⁶, les chiffres mettent en évidence une frange non négligeable de la population pour laquelle il convient d'être attentif.

1.1.3.4 - Solidarité et vie associative : une histoire d'habitants mobilisés

Durant la phase d'urbanisation des années 1950, les besoins d'une population croissante se font sentir, invoqués aussi bien par les habitants des pavillons que par ceux des logements collectifs.

En ce temps la population regrette : l'isolement du quartier, l'absence de moyens de transports chaussées de terre battue, les carences face aux besoins de garde d'enfants.

La Municipalité, souvent interpellée par les habitants, peine à répondre aux besoins en matière de structures d'accueil d'enfants.

Les habitants fondent alors, dans les années 1950, l'Association Syndicale des Familles qui vient en aide aux mères de familles. Cette association organisera un réseau de services multiples : prêt de machines à laver, location de motoculteurs et propose des moments d'échange : soirées débats, conférences

Le quartier joue la carte de la solidarité entre les habitants, qui mutualisent leurs revendications et aboutissent à l'ouverture d'une pharmacie, à l'amélioration de l'habitat dans les immeubles, la création d'une ligne de bus, l'implantation d'une recette postale,

grâce à la mobilisation des habitants et de l'Association Syndicale des Familles, et accompagnés par la Caisse d'Allocation Familiale de L'Ain, le Centre Social ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 1959.

Très vite, les habitants utilisent le centre social pour ses services : halte-garderie, consultations des nourrissons, cours d'enseignement ménager, conférences, prêts d'appareils ménager, permanence sociale, permanence administrative

Appuyés par la Caisse d'Allocation Familiale, qui jusque là gérait seule le centre social, les habitants ont alors l'envie de se constituer en association pour co-porter les actions du centre social. « L'Association des Usagers du Centre Social des Vennes » est ainsi créée le 23 janvier 1975. Les statuts sont à cette époque rédigés ainsi : *« l'association a pour but de susciter ou organiser : des activités médico-sociales, socio-culturelles, éducatives et récréatives... »*

Depuis, le centre social n'a cessé d'évoluer pour atteindre sa configuration actuelle.

1.1.4 - Le centre social des Vennes : au-delà d'un concept un lieu de vie

1-1-4-1- Une conception historique des centres sociaux

L'histoire des centres sociaux de la création des premiers Settlements du aux centres sociaux du aborde sous l'angle historique l'analyse des représentations que les habitants ont du centre social et de ses usagers. Le fonctionnement des Settlements de 1880 met en avant l'éducation, le contact avec la classe ouvrière, donc avec les plus pauvres. Au début du XXème, les centres sociaux poursuivent, au-delà du lien social à tisser, un objectif plus général de l'intervention des ouvriers dans le fonctionnement de ces équipements de proximité, et dans la vie publique. Ils visent une participation populaire au-delà de l'assistance. Cet enjeu des centres sociaux passe par la mixité sociale et l'implication des habitants dans le projet de la structure.

Cette conception est constituante des centres sociaux et s'intègre dans les éléments attendus pour l'obtention de l'agrément.

L'agrément centre social est donné par la Caisse d'Allocations Familiales à l'issue de la présentation du projet de l'équipement.

Pour obtenir l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales, un centre social se doit, par période de trois à cinq ans, de proposer aux financeurs un « contrat de projet », sous forme d'un document. Ce contrat doit comporter un bilan de la période écoulée et indiquer les orientations et les objectifs opérationnels de l'équipement pour la période envisagée.

⁶ source INSEE Ile - de-France à la page n° 271 août 2006

La circulaire n°56 de 1995, produite par la CNAF, définit les quatre missions caractéristiques des centres sociaux et institue ainsi quatre critères pour l'agrément :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Ce processus d'élaboration du contrat de projet doit également associer les habitants. Cet exercice régulier permet ainsi aux habitants de rencontrer le personnel, les administrateurs et les élus locaux. Il est une occasion de débat. Le centre social des Venues répond à ces critères.

1-1-4-2- Le centre social des Venues lieu de vie

Ainsi, le centre social des Venues est un centre social. Il aspire à proposer aux habitants des services et des activités à vocation sociale. Implanté dans une ancienne zone pavillonnaire errasson, il rayonne sur l'ensemble du quartier des Venues.

Au-delà du rattachement à l'agrément, le centre social des Venues est affilié à la Fédération des centres sociaux. Cette fédération se décline du national au départemental. La fédération des centres sociaux de l'Ain propose différents outils : analyse de la pratique, groupe de réflexion par corps de métier, formation pour les nouveaux administrateurs mais aussi l'intervention d'une personne tiers délégué fédéral pour guider l'équipe dans la mise en oeuvre de son projet ou de ses actions.

Une Charte des centres sociaux et socioculturels a été adoptée en juin 2000 par les centres sociaux adhérant à la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF). Ils reconnaissent, au travers de ce texte, les valeurs de références communes qui sont « *la dignité humaine, la solidarité et la démocratie* ». ⁷ Cette Charte énonce trois valeurs fondatrices. Elle décline des façons d'agir qui prennent en compte « *la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives* ». Les centres sociaux « *vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations* ». « *Ils accompagnent ...à la participation à des initiatives de développement social local* ». Les centres sociaux entendent « *être participatifs* ». Les individus et les groupes qui « *souffrent de dépendance ou d'exclusion* » sont accueillis dans les centres sociaux qui doivent favoriser la parole de tous.

⁷ in Charte des centres sociaux et socio-culturels de France juin 2000

Le centre social des Vennes, par son contrat de projet⁸, se veut porteur des valeurs des centres sociaux. Il souhaite garantir « *l'accueil de tous les publics* » et proposer aux habitants des démarches réellement participatives.

Au-delà de ce discours fondateur, il paraîtra important, compte tenu des premiers échanges avec l'équipe, de définir ce que revêt la participation des habitants dans ce centre social tant dans la philosophie portée par les administrateurs et les professionnels que dans sa mise en œuvre.

1-1-4-3 – Une instance d'intervention de proximité

- L'équipe⁹

Le centre social des Vennes regroupe une équipe de huit personnes « permanentes » à laquelle un grand nombre de « vacataires » viennent prêter main forte. Cette équipe est composée d'un responsable, d'animateurs, d'une conseillère en économie sociale et familiale et de trois personnels administratifs (soit 1.5 en équivalent temps plein). Ces personnels assurent également la fonction comptable. Les bénévoles participent également à l'animation du centre social.

- Les actions¹⁰

Cette équipe de salariés et d'environ douze encadrants bénévoles amènent le centre social à proposer une large palette de quarante activités en direction de toutes les tranches d'âge :

- Une structure multi-accueil de 20 places pour les 0 – 6 ans, encadrée par des personnels qualifiés,
- Des animations adressées aux enfants de plus de 6 ans (ateliers artistiques proposés les mercredis et durant les petites vacances scolaires),
- Des animations adressées aux adultes ateliers à vocation sportive ou de loisirs se tenant en journée ou en soirée,
- Des animations collectives en direction des familles (sorties familiales, départ en vacances, spectacles, contes, groupes de soutien parental ,

Ces activités, mise à part celles liées à la petite enfance, ne sont pas structurées en « secteurs ». Les personnels sont ainsi amenés à intervenir en direction de plusieurs publics.

⁸ annexe A

⁹ annexe 3

¹⁰ annexe 4

Souvent, les activités naissent à la demande des usagers, habitants ou non du quartier.

De plus, on identifie des groupes d'habitants qui sont mobilisés autour d'événements plus ponctuels ou qui participent plus largement à la vie de l'association. A titre d'exemple, un groupe d'environ vingt-cinq habitants, dont un noyau très assidu au fil des ans, se forme chaque année afin de préparer une fête de quartier. Cet événement, de grande ampleur, a lieu dans le courant du mois de juin mais ce groupe organise des réunions régulières dès le mois de janvier.

Six habitants bénévoles et retraités œuvrent à la parution trimestrielle de « *La gazette des Vennes* ». Un autre groupe, également composé de bénévoles, assure la distribution de cette publication sur l'ensemble du quartier.

Enfin, des permanences de l'assistante sociale du Département sont organisées ainsi qu'un point info emploi adressé aux chercheurs d'emploi .

La présence des publics accueillis par l'assistante sociale et de ceux qui fréquentent le point info emploi ne dépasse que rarement ces temps d'accueil.

- Un équipement en « co-gestion directe CAF et associative »

Le centre social des Vennes demeure l'un des derniers centres sociaux en co-gestion directe CAF et associative.

Dans ce cas précis, la Caisse d'Allocations Familiales assure une fonction d'employeur et de gestionnaire. Cela se traduit par l'emploi des personnels permanents » par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, et la gestion d'un budget d'investissement et de fonctionnement alloué à chacune des actions. C'est également la CA qui est seule gestionnaire de la halte garderie et de l'ensemble du bâtiment.

L'association, composée de douze adhérents élus au sein d'un Conseil d'Administration emploie les intervenants vacataires, élabore un budget et obtient des subventions pour différentes actions. C'est également l'association qui porte le contrat de projet et émet des propositions sur l'activité.

- Les financements du centre social

Le budget consolidé Caisse d'Allocations Familiales Associatif du Centre Social est environ de 562 000 euros en 2006 , ce qui constitue le budget d'un Centre Social de taille moyenne par rapport aux autres Centres Sociaux du département de l'Ain.

La moitié des produits, environ, provient de la Caisse d'Allocations Familiales et une autre moitié de la Ville de Bourg en Bresse.

D'autres financements, en fonction des actions spécifiques proposées par le centre social, sont attribués par le Conseil Général, la Région, le DDASS, la Politique de la Ville (CUCS). Ainsi des projets qui concernent le soutien à la parentalité, l'aide aux devoirs des collégiens, qui développent les actions intergénérationnelles trouvent des soutiens budgétaires auprès d'autres partenaires.

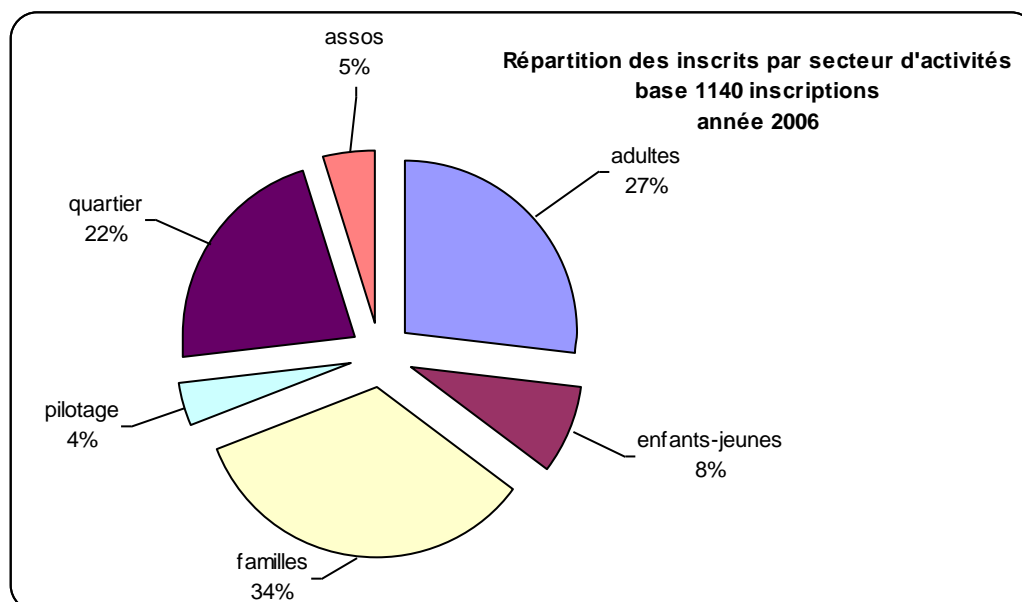
1-1-4-4– Le public accueilli

Comme nous l'avons déjà mentionné, le centre social n'obéit pas à une logique de « secteurs »¹¹. Des actions sont néanmoins adressées à la jeunesse scolarisée, à la famille, et plus particulièrement aux femmes. Le centre social constate régulièrement un déficit dans la fréquentation des jeunes. Il se dit « ouvert à la jeunesse » mais ne propose pas, hors l'accompagnement scolaire, d'activités susceptibles d'intéresser ce public spécifique. Il est à noter que, fruit de l'histoire, les centres sociaux de Bourg-en-Bresse n'accueillent pas la population jeune. Cela reste de la prérogative du service jeunesse municipal.

Ainsi, le centre social compte 232 familles adhérentes sur la période 2006- 2007.

L'inscription ne nécessitant pas forcément l'adhésion, on compte 387 familles inscrites sur la même période, soit 1140 inscriptions.

Les inscriptions se répartissent comme suit :



¹¹ annexe 2

Un fichier de gestion des adhérents est utilisé pour recenser les inscriptions aux activités. Cependant, les fiches remplies au préalable par les familles ne sont pas entièrement renseignées, et ne permettent pas de dresser un profil précis et exhaustif des personnes qui adhèrent à l'association des usagers (catégories socioprofessionnelles, origine géographique, âges).

La structure multi -accueil représente un nombre d'usagers significatif : 237 familles ont utilisé les services de la structure pendant l'année 2006.

1.1.4.5 – Une structure au cœur de la politique de la ville

La ville de Bourg-en-Bresse compte quatre territoires qui bénéficient de dispositifs liés à la Politique de la Ville, classés en fonction des différentes priorités du CUCS.¹²

Les zones géographiques des secteurs J.J..Rousseau et St Roch (quartier des Venues) sont classés en priorité 2 du CUCS. Le centre social des Venues, par son implantation, n'est pas implanté au cœur d'un site de ce type. Cependant, sa zone d'intervention étant le grand quartier des Venues. Il est attendu, dans le cadre de la politique territoriale que le centre social intervienne plus particulièrement sur le micro-quartier des Venues : J.J. Rousseau. Ce secteur des grandes Venues constitue 20 % de l'ensemble de la population du quartier des Venues.

1.2 – Ma situation professionnelle

1.2.1 – Mon statut d'animatrice

Ma formation initiale est celle d'éducatrice de jeunes enfants.

Passionnée par le secteur de la petite enfance, j'ai exercé ces fonctions durant dix-huit années. Cette intervention s'est particulièrement réalisée dans la halte garderie et le centre de loisirs maternel d'un centre social.

Peu à peu, j'ai découvert le fonctionnement des associations, croisé nombre d'animateurs, travaillé en lien avec eux et élargi ma perception des activités qui pouvaient être conduites en direction d'enfants, d'adultes puis globalement en direction des familles.

¹² annexe B

En avril 2006, mon statut est donc celui d'éducatrice de jeunes enfants, référente de la section des enfants âgés de 3 à 6 ans et directrice d'un centre de loisirs maternel, pour le compte du centre social de la Reyssouze à Bourg en Bresse.

Dans un premier temps, c'est pour le besoin de l'expérience d'animation que j'ai été amenée à changer de poste. En effet, l'emploi occupé était plus celui d'un professionnel de la petite enfance et moins celui d'une animatrice professionnelle en exercice.

A la recherche d'un terrain d'expérience d'animation, que je souhaitais effectuer dans un centre social, je contactais le centre social des Venues et ses administrateurs. Je les sollicitais pour connaître leurs besoins spécifiques. Notre première rencontre a rapidement abouti à une formalisation des questionnements des administrateurs du centre social : une certaine catégorie de population du sous-quartier J.J. Rousseau/Verlaine, population particulièrement défavorisée, ne fréquente pas le centre social. Si un centre social se doit d'accueillir l'ensemble de la population, faire ce constat, s'il s'avérait exact, me semblait relever d'une réelle carence dans les missions du centre social, d'autant qu'il se situe, pour rappel, en zone CUCS 2, dans le cadre de la politique de la ville.

L'attente du centre social, dans le cadre de mon stage était de faire en sorte, par le montage d'une action, que les populations du secteur . . Rousseau, identifiées par l'association comme « *défavorisées* », investissent le centre social, au même titre que les autres populations.

Ce projet m'a immédiatement intéressée pour de nombreuses raisons. En effet, mon parcours et les situations professionnelles croisées m'ont profondément interrogée sur d'une part l'absence de certains habitants d'un territoire dans un équipement rural multi-accueil, et d'autre part, sur les discours de participation portés par les équipes des centres sociaux.

Les notions de démarches participatives me sont devenues familières. Pourtant je ne m'expliquai pas le silence de certaines franges de la population. Mes questions ne trouvaient pas d'écho au sein des équipes.

Cette expérience d'animation que je vivrai au centre social des Venues serait l'occasion de disposer de temps pour une recherche/action approfondie en quête de réponses, et de contribuer en qualité d'animatrice à la réflexion commune de l'équipe.

1.2.2 – Mes fonctions d'animatrice

Arrivée en avril 2006 pour une durée d'un an, j'ai été amenée à collaborer étroitement avec une animatrice du secteur « développement social », sans lien hiérarchique. L'accompagnant et m'investissant à ses côtés auprès des habitants, j'ai progressivement

découvert l'organisation des fêtes de quartier, puis ai de plus en plus contribué à leur mise en place.

Une mission principale m'est clairement confiée j'ai eu à développer des projets avec les habitants.

D'autres missions, périphériques mais liées de près aux habitants me sont également octroyées :

- Intervenir en co-animation du comité de rédaction de la gazette.
- Accueillir les participants au « café des parents ».
- Participer à l'élaboration du projet « café des âges », un lieu de débat à vocation intergénérationnelle.
- M'impliquée dans l'encadrement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) des collégiens, comme interlocutrice privilégiée des familles et de la direction du collège.

Je suis par ailleurs régulièrement conviée aux réunions du conseil d'administration de l'association, tous les deux mois, pour présenter l'avancée de mon travail.

1.3 - Des questionnements à la problématique

1.3.1 – L'absence des publics les plus défavorisés

J'ai rencontré pour la première fois l'association des usagers du centre social des Vennes au mois de février 2006. La Présidente, des membres du bureau et du Conseil d'Administration m'ont accueillie chaleureusement et m'ont présenté les caractéristiques de la structure.

Ignorant pas que j'étais moi-même salariée d'un centre social, ils m'ont rappelé d'abord brièvement la mission que, eux, conféraient à leur structure :

« ...le centre social des Vennes se veut lieu de propositions, catalyseur d'initiatives d'habitants... », « Le centre social se doit d'accueillir l'ensemble de la population du quartier ».

Conformément à leur projet d'agrément, qu'ils avaient pris soin de me communiquer avant la réunion, ils ont insisté sur : *« un problème dans la diversité des habitants accueillis... », « Nous avons un problème avec les habitants de la Place Jean Jacques Rousseau, ils fréquentent très peu le centre social, et tout autant la halte-garderie, ils ne participent pas aux activités et encore moins aux actions collectives », « Il faut qu'ils viennent ! ».*

Par la suite, dans les premières semaines de ma prise de fonction, je me suis interrogée à la fois sur le degré d'absence des habitants du quartier en question et sur la nature de la participation que ces membres de l'association attendaient que je développe.

Qu'en était-il exactement ? Parmi les actions, les activités, les groupes existants qui font la vie du centre social, et selon leurs représentations, quel niveau de participation était attendu de la part des habitants ?

Enfin, dès le premier mois de travail, je me suis rapprochée des personnels d'accueil. J'ai ainsi pu constater que, tant au sein des services (garderie) que dans les activités enfants et adultes, la population du secteur J.J. Rousseau était très faiblement représentée.

A titre de rappel, le secteur des grandes Venues (dont J.J.Rousseau) constitue 20% de la population du quartier des Venues (7 000 habitants). Hors, sur 387 familles inscrites, seules 10 familles inscrites viennent du secteur en question.

1.3.2 – Regards croisés sur le centre social

Dès les premières semaines, de nombreuses informations ont été portées à ma connaissance. Soit lors d'échanges avec des membres du Conseil d'Administration, les salariés « permanents » et « vacataires », soit en étant témoin privilégié de discussions entre ces différents acteurs, notamment entre administrateurs et usagers.

Comment expliquer l'absence des habitants du secteur . . Rousseau ? Quel regard porter sur les moyens que s'est donné le centre social jusqu'alors pour approcher cette population ? En matière d'information ? En matière d'adaptation de l'activité ?

Certes, si des membres du Conseil d'Administration m'avaient confié cette mission, cela révélait une volonté de s'interroger sur le juste positionnement du centre social dans son environnement social.

Cela semblait constituer un problème pour le centre social mais il me fallait approfondir mon analyse afin d'en extraire une problématique. Pour ces raisons, je me suis attachée à identifier clairement l'analyse des principaux acteurs du centre social, sur l'absence de ce public. Ainsi, il en est ressorti pour :

1-3-2-1 - La Présidente et le vice Président

Le Conseil d'Administration du centre social des Venues affirme, par la voix de sa Présidente, une réelle volonté de questionner la mission du centre social, puis d'opérer les réajustements nécessaires.

La Présidente et le vice-Président présentent leurs questionnements comme étant ceux du Conseil d'Administration dans sa globalité.

Qu'y a-t-il derrière ce discours unifiant ? L'observe assez rapidement, à écouter et à échanger avec d'autres membres du Conseil d'Administration, que d'autres sensibilités s'expriment.

La Présidente et le vice-Président, dans le discours, questionnent plutôt l'adaptation du centre social. La structure ne ferait pas « *ce qu'il faut* » pour accueillir les publics absents. Peut-être, n'habitant plus le quartier, ont-ils perdu une certaine connaissance des réels besoins de la population. En fait, ils admettent assez bien leur ignorance quant aux attentes et problèmes de certains secteurs du quartier.

1-3-2-2- Le Conseil d'administration

J'ai, en effet, eu l'occasion d'être témoin ou d'échanger avec ces autres administrateurs. D'après leur accueil, j'ai eu le sentiment qu'ils m'avaient manifestement repérée et semblaient penser que mon parti était déjà pris.

Tous ne situaient pas la nécessité de questionner la mission du centre social, notamment en matière de participation.

Ils ne niaient pas la mention de « *tous les publics* » dans le projet du centre social, ils semblaient ne pas vouloir aller vers un niveau de détail supplémentaire. Cela semblait, pour eux, fonctionner.

Ma première venue en séance du Conseil d'Administration m'a permis de me présenter, officiellement, à l'ensemble du C.A, j'ai pu exposer ma mission dans le détail, évoquant textuellement « *la population de JJ Rousseau* ». En dehors des propos de la Présidente et du vice-Président, je fus frappée par le flou dans l'expression des autres administrateurs, qui ne parvenaient pas même à qualifier cette population.

Une administratrice, au sujet de la population de Rousseau et d'une activité dessin » proposée à des enfants tiendra les propos suivants : « *C'est quand même aussi pour eux, je ne comprends pas qu'ils ne viennent pas...* ».

En fait, pour une partie des administrateurs, ce ne serait pas au centre social à « *faire l'effort* » mais bien à la population du secteur concerné.

En résumé, derrière l'apparent consensus du Conseil d'Administration, sur la nécessité pour le centre social de réajuster sa mission, notamment en direction des publics de JJ Rousseau, les administrateurs ne décrivent pas une réalité univoque.

Certains d'entre eux situent l'enjeu pour le public mais ne sont pas dupes quant aux réels efforts faits par le centre social pour une meilleure prise en compte de la population de ce quartier.

D'autres administrateurs semblent ignorer jusqu'à l'existence de ce secteur. En creusant un peu, j'ai compris qu'ils renvoyaient au public concerné la question de son absence. Pour eux, le centre social ne semblait pas en cause, « *était ouvert à les accueillir* »... « *Attendait des propositions d'activités* ». L'explication de l'absence semblait tenir plus au choix du public qu'à l'adaptation du centre social.

Certains administrateurs, questionnés sur la participation des habitants en général et sur l'absence de la population de Rousseau en particulier réagirent : « *Ils n'ont qu'à entrer au Conseil d'Administration !* ».

Quelques autres administrateurs, dont la Présidente et le vice –Président, conviendront que la participation de ce public au Conseil d'Administration, c'est-à-dire à des instances de décisions, pouvait constituer un objectif mais que « *du temps était nécessaire afin de franchir, au préalable, des étapes intermédiaires* ».

1-3-2-3-L'équipe de salariés

- le Responsable

Présent, dès le premier entretien, et siégeant au Conseil d'Administration avec voix consultative, le responsable du centre formula des perspectives plus pragmatiques.

Il convenait aisément de « *la nécessité de s'interroger sur l'absence de ce public* » mais attendait de ma présence une analyse rapide et me donnait le temps de mettre en oeuvre une démarche pour établir le lien avec ce public.

Cependant, il m'avertira « *Tu sais, jamais il n'a été clairement dit dans l'expression tous les publics, il y avait aussi les gens de JJ Rousseau...Avec certaines personnes il faut prendre le temps...Certains membres du C.A. sont militants mais la plupart sont ici parce qu'on les a sollicités à un moment donné. Il faudra un peu plus de temps.* ».

- l'équipe

Des anecdotes courent sur la qualité de l'accueil, lorsque les personnes viennent de Rousseau. Un membre de l'équipe m'explique : « *Avec elle (une secrétaire), les gens du quartier sont accueillis comme des chiens dans un jeu de quilles* ». On évoque même du « racisme anti-pauvres ».

Les autres membres de l'équipe ne tiennent pas de jugements de valeurs concernant les habitants de ce secteur. Ils s'interrogent sur les raisons de leur absence et souhaiteraient qu'il en soit autrement.

1-3-2-4-Deux visions distinctes

Pour ma part, bien que n'ayant alors que des impressions, il m'a semblé que tant le Conseil d'Administration que l'équipe de salariés se positionnaient en leur sein de deux manières différentes. Les premiers acceptent la remise en cause de leurs propres pratiques. Ils ne souhaitent pas être économes de leurs moyens afin que le centre social remplisse toutes ses missions.

Les seconds, ne semblent pas toujours avoir conscience qu'il pourrait y avoir une carence dans la mise en application des missions du centre social. Pour partie d'entre eux, ils n'interprètent pas le déficit de public et ne semblent pas en comprendre l'enjeu. Majoritaires, ils éviteront de se mettre en cause, semblant prisonniers de leurs représentations, et reportant sur le public de JJ Rousseau et « *sa façon d'être* », l'entière responsabilité de cette absence de fréquentation.

Mon opinion n'est alors pas forgée. Il me faudra affiner cette analyse en partant d'une enquête auprès du Conseil d'administration et de l'équipe. Cependant, par mon parcours en centre social, j'ai souvent observé que la participation des personnes et des familles les plus modestes, comme celle des jeunes d'ailleurs, est difficile à conquérir.

Les acteurs du centre social semblaient ainsi avoir des aspirations différentes. Des orientations définies dans le contrat de projet du centre, j'allais devoir élaborer un projet qui, sans doute, constituerait mon expérience d'animation. La question qui sous tendait l'étude, « elle », allait me permettre de formuler un objet de recherche.

1.3.3 – Problématique

1-3-3-1-Au-delà du constat

Au-delà des divergences d'analyse, le constat semble unanime. Les habitants du secteur Jean Jacques Rousseau et de la rue Verlaine, ne viennent pas au centre social et ne participent pas aux activités, alors même que cette structure a pour projet d'accueillir tous les publics.

La rencontre n'a pas eu lieu entre cette population et la structure. De nombreuses raisons peuvent concourir à cet état de fait. J'allai axer ma recherche autour des raisons à cette rencontre manquée.

J'ai ainsi recherché à articuler mon analyse et mon intervention autour de ces questions majeures.

Le centre social des Vennes se veut lieu de propositions, catalyseur d'initiatives d'habitants. Qu'en est-il exactement ? Au sein des actions, des activités, des groupes existants qui font la vie du centre social, à quel niveau réel de participation agissent les habitants ? Le centre social répond-il aux attentes de tous les publics ?

Les habitants du secteur . . . Rousseau semblent être per us, lorsqu'ils le sont comme les plus en difficultés. Dès lors, quelle place prennent les populations les plus démunies dans le projet participatif ?

1-3-3-2- Une question centrale

Accompagner les personnes à dépasser le modèle de relations interindividuelles, à vivre une expérience de groupe pour une parole reconnue, contribue à restaurer leur place de citoyen, acteurs dans la vie, pour eux-mêmes et pour l'intérêt général. Des actes posés collectivement scelleront la démarche, parfois longue mais nécessaire, de conscientisation, étape primordiale pour l'organisation des individus en groupe.

Ainsi, dans le cadre des missions qui sont confiés à une animatrice intervenant auprès d'adultes ou de familles comment faire pour faciliter l'émergence et la prise en compte de la parole des « silencieux », pour accompagner les publics en situation de précarité vers une prise de conscience individuelle pour des actions collectives ? Quelles méthodes d'intervention mettre en place pour les inviter à participer à la vie du centre social ? Quelle posture d'animation initier pour accompagner à participer ceux qui ne viennent pas ?

Comment le Centre Social peut-il promouvoir, favoriser la réelle participation des populations en situation de précarité, d'exclusion ?

1-3-3-3- Deux hypothèses

hypothèse I :

Les individus, confrontés à des conditions de vie précaires, se heurtent à la difficulté de vivre hors du temps présent, de construire des projets de vie. Ils vivent dans l'immédiateté.

En effet, un processus psychologique d'internalisation d'une image négative d'eux-mêmes, enferme les individus dans un mutisme, une parole confisquée, qui parvient difficilement à s'exprimer et parfois sous la forme d'un sursaut de révoltes sporadiques. Le regard culpabilisateur de la société, les expériences successives négatives de leur vie rendent impossible la prise de conscience de leurs moyens d'agir collectivement pour changer leurs conditions de vie et combattre l'idée du fatalisme de leur situation, idée si profondément ancrée.

Le centre social des Vennes, équipement de proximité, et ses professionnels, dont les missions principales sont de favoriser la participation des habitants d'un territoire, semblent ne pas se donner tous les moyens pour faciliter la mise en œuvre des conditions de l'émergence de la parole des « invisibles ».

La participation des publics, en situation de précarité voire d'exclusion, est possible au travers de la constitution d'un groupe par l'émergence de thèmes fédérateurs qui seront générateurs d'actions collectives.

Hypothèse II

J'ai pu remarquer, à l'occasion de réunions ou de discussions à br le pourpoint, que des administrateurs de l'association et des membres de l'équipe des salariés du centre social tenaient des discours emprunts de subjectivité lorsqu'ils faisaient référence à la population du secteur . .Rousseau. J'ai pris une première mesure des représentations concernant les publics « invisibles » et des représentations sur les raisons évoquées de leur non participation aux actions proposées par le centre.

De telles représentations sont soutenues par les peurs de basculer dans la précarité, et donc celle de rejoindre les « silencieux », par une méconnaissance d'un territoire d'influence du centre social et de sa population, mais aussi parfois issus d'un héritage des actions de bienfaisance et du rapport au pauvre dans l'histoire.

Le regard que la société porte sur les populations précaires renforce le processus d'internalisation d'une image négative qu'elles ont d'elles-mêmes. Ce regard porté par les administrateurs et salariés du centre social entrave des démarches participatives des publics précaires ou stigmatisé comme tel, qui subissent ce regard extérieur et intériorisent la culpabilité, la responsabilité de leur situation. Autant de représentations qui masquent les difficultés réelles vécues par les publics « silencieux » et ne permettent pas l'élaboration de démarches adaptées pour accueillir les habitants les plus en difficultés.

Coincés entre une volonté sincère (unanime ? d'accueillir tous les publics » et ce filtre qui obture l'accès à une représentation adaptée du public concerné, les acteurs du centre social ne parviennent pas à atteindre l'un des objectifs importants fixés collectivement dans le

projet de l'équipement. Ce décalage de représentations entretient l'immobilisme et la difficulté de remise en question des personnes qui élaborent le projet centre social. Cette posture induit une intervention sociale qui ne s'envisage qu'en sens unique : « si les habitants ont besoin, ils viennent au centre social ».

L'état des lieux de la fréquentation du centre social, la prise de conscience individuelle sur la pertinence du regard porté sur public « invisible » (invisible au centre social et « pas à voir » aux yeux des administrateurs ?) posent la question des responsabilités de chacun en qualité d'administrateurs, ou de salariés d'un centre social, face à l'absence d'un public, interrogent également sur la place de chacun dans la co-construction d'un projet de centre social.

Comment, public précaire, participer à des actions collectives portées par un centre social qui vous considère comme assisté, et intentionnellement absent d'instances participatives, ou tout simplement d'actions collectives adressées à tous ?

L'absence de participation des populations les plus en difficulté serait moins liée à une inadaptation du projet qu'à un problème de représentations que les uns ont des autres. Tant celles que les administrateurs et techniciens ont des populations en difficulté et de leurs besoins que celles qu'ont ces populations du Centre Social.

e propose un projet d'animation afin de permettre aux habitants silencieux de se saisir de leur droit à la parole, être investis ou réinvestis en tant que sujets. Constitués en groupe, les habitants se retrouveront autour de communautés d'intérêts. Leur organisation sera encline à proposer et porter des actions collectives.

Repérer et analyser des représentations de l'équipe du centre social conseil d'administration et salariés) et des habitants des uns sur les autres pour prendre conscience de cet écueil, frein à la participation des plus démunis, au quel est confronté le centre social.

Deuxième partie :
...peut-il impulser une démarche participative des populations défavorisées...

2-1- Place et mission

2-1-1 Une place particulière dans l'équipe du centre social

A la suite de la rencontre avec le responsable et le conseil d'administration, j'ai accepté le stage sur la base de leurs attentes et interrogations concernant la « non fréquentation » de la population du secteur J.J. Rousseau.

Au fil des premières semaines et des différents échanges que nous avons pu avoir, j'ai perçu la particularité de ma posture.

Cette particularité se lie à différents éléments :

2-1-1-1- Un regard nouveau sur la population

Dès rapidement, il m'a été demandé par certains membres du Conseil d'Administration CA d'établir des simulations de budgets de personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'insertion RM (ou qui reçoivent un salaire équivalent du S.M. .C seules, mariées, avec ou sans enfants). Je dois présenter ce travail à l'occasion d'une réunion du C.A.

Cette demande n'est pas anodine. L'image, que certains élus du C.A. tiennent pour la réalité des habitants du quartier J.J.Rousseau, dénonce un attentisme des populations les plus précaires. Ce regard accuse les populations stigmatisées par le chômage ou l'origine socioculturelle « *de n'avoir que ce qu'elles méritent* ».

J'ai pris conscience alors de l'importance des raisons qui ont conduit certains élus à me confier une mission précise, celle de pointer les causes de l'absence de certains publics au centre social, sujet sensible, voire contourné dans les débats internes. Un clivage entre les membres du C.A au sujet de l'accueil de tous les publics. Des représentations qu'ils ont du public absent m'apparaissent avec évidence.

Ma responsabilité dans ce jeu de débat d'opinions, de débat de fonds d'un projet centre social est engagée. Le compte rendu des entretiens avec les habitants, les suites données à l'étape du recueil d'informations auprès de ceux-ci, prennent un caractère essentiel pour

réhabiliter les habitants dans un statut de sujets aux yeux de ceux qui les perçoivent « assistés ».

2-1-1-2- Un apport extérieur

aire bouger la pratique du centre social, l'interroger ne pouvaient, selon l'avis du responsable, que se faire progressivement et par le biais d'un « élément levier », nouveau. Sorte de déclic possible pour l'équipe, élément neutre, ma venue correspondait tout à fait aux attentes de la direction pour interroger la pratique du centre social face à la diversité de son public.

Consciente, désormais, de la divergence possible des attentes de l'équipe bénévoles et salariés, j'ai souhaité trouver un élément pragmatique pour inviter chacun à porter cette question de la diversité des publics accueillis. Me saisissant de ma place d'élément extérieur, nouvellement arrivé, j'ai, dans un souci de mieux connaître les usagers du centre social, établi et diffusé au début de mon année d'expérience d'animation, des questionnaires auprès des personnes rencontrées au centre social dans le cadre d'activités, de soirées festives ou de permanences sociales.

Depuis, l'équipe du centre social a décidé de se donner les moyens de dresser un portrait proche de la réalité des usagers du centre social. Connaître mieux le public qui s'implique au centre social fournira les éléments d'une évaluation de projet plus fidèle, notamment concernant l'accueil de tous les publics.

2-1-1-3 -les limites de cette posture

La perception de ma place et de mes missions m'ont semblé difficile à situer. La sensation d'être au cœur des enjeux d'un problème du centre social pesait sur mon intervention. Ma crédibilité en tant qu'animatrice pouvait être remise en question et je ne souhaitais pas être perçue comme un consultant mais bien comme une personne intervenant comme animatrice, au sein de l'équipe. J'ai, pour pouvoir m'inscrire dans cette posture, pris appui sur l'animatrice en poste qui m'a laissée prendre une place en co-animation.

Outre cette place particulière qui m'était donnée, j'ai également compris que la prise en compte de la population de J.J. Rousseau revêtait un enjeu stratégique.

2-1- 2- Une mission aux enjeux stratégiques

Mon intervention était également attendue pour trois raisons majeures :

2-1-2-1 A mi parcours du contrat de projet

Mon intervention se situe à une période charnière pour le centre social : à la mi-temps de son contrat de projet. C'est une période qui nécessite d'engager une évaluation intermédiaire. Cette évaluation servira également de point d'appui pour clarifier les nouveaux objectifs du prochain contrat de projet.

Cette période semble propice pour se saisir de la question de la diversité des publics accueillis. Il ne faut pas négliger cette question et la laisser grandir, cheminer afin qu'elle puisse être un vrai sujet dans le prochain contrat de projet.

2-1-2-2 Une attente forte des politiques territoriales

Le centre social pilote une action, dans le cadre du CUCS sur la place J.J. Rousseau. Le projet pour ce secteur « *est centré sur l'amélioration de la vie quotidienne et la recherche de solutions aux dysfonctionnements constatés* ». Il s'agit entre autre pour le centre social d'accompagner la mobilisation des habitants dans des projets de proximité.

2-1-2-3 Une volonté d'évolution

Certains membres du conseil d'administration sont sensibilisés à la question de la participation. Ils interviennent dans des instances de la fédération de l'Ain et de l'URACS (Union régionale des centres sociaux). Le vice-président, par exemple est président de la fédération des centres sociaux de l'Ain.

La question de la participation a été, également, le thème d'une université d'été des fédérations (« pouvoir d'agir des habitants »). Cet état d'esprit a permis à un certain nombre de bénévoles de se saisir de cette question et de la travailler dans leur centre social.

Il existe donc, au-delà des enjeux stratégiques externes (contrat de projet, CUCS), un réel enjeu interne à la structure : une volonté de progresser dans leur accueil des publics du territoire.

2-1-3 Au-delà des missions : un projet à initier

Compte tenu des attentes fortes et diverses et des enjeux stratégiques importants dans le cadre de cette mission, il conviendra d'effectuer un travail de mise en projet, pas à pas.

2-1-3-1 Deux grandes orientations

Il convient, dans cette étape du projet¹³, de fixer une finalité pour laquelle j'adopterai le terme « d'utopie créatrice » défini par Michel Séguier. Cette terminologie, au sens évocateur de « porteuse d'espérance », pose la base de la construction d'actions collectives concrètes.

L'ensemble d'une population, avec la prise en compte de sa diversité, met en oeuvre des projets de développement solidaire sur un territoire. Les projets appréhendés tant à l'échelle économique, sociale que culturelle sont soutenus par la mise en place de réseaux partenariaux. Les actions collectives de solidarité permettront de faire face aux menaces croissantes de marginalisation et contribueront à l'intégration des populations en situation d'exclusion.

Pour tendre vers cette finalité, je détermine deux grandes orientations.

Orientation 1 : Je mettrai en oeuvre les moyens pour permettre la **rencontre** d'habitants dits « marginalisés » d'un même secteur et créer une **identité de groupe** au travers de l'identification **d'intérêts communs**.

Orientation 2 : Accompagner et soutenir ces habitants dans la prise **d'initiatives collectives** et les restaurer dans leur place d'acteurs.

Ces deux grandes orientations devront trouver leur déclinaison en objectifs ..

2-1-3-2- Une déclinaison des orientations en objectifs

Orientation 1 : à la rencontre des habitants

- Les objectifs de l'orientation 1 se déclineront en trois temps :
 - Je me donnerai les moyens de la rencontre individuelle pour connaître au mieux le public éloigné des actions du centre social du secteur J.J.Rousseau
 - Je mesurerai le regard des administrateurs de l'association qu'ils portent sur ce public « silencieux » du secteur J.J.Rousseau, et serai à l'écoute de leurs propositions de travail avec ce public.
 - Je présenterai à l'ensemble de l'équipe conseil d'administration, salariés une lecture des résultats des deux premiers objectifs

Orientation 2 : accompagner les initiatives collectives

¹³ annexe 5

Les informations recueillies dans la première étape de travail (atteintes des objectifs de l'orientation 1 constitueront le fondement de ma seconde orientation.

• Les objectifs de l'orientation 2 sont définis en fonction des demandes des groupes. Les habitants sont acteurs des projets et au mieux auteurs.

Les objectifs de cette orientation se décomposeront selon deux attentes : à court terme et à long terme.

Les objectifs à court terme

Il me semble important qu'une action à **court terme** puisse débiter sans trop de délai grâce à la création d'un groupe. Des actes contribuent à la cohésion d'un groupe d'individus qui ne se connaissent pas. Une mise en pratique rapide car « *chaque victoire partielle donnera confiance* »¹⁴

Les objectifs se déclinent ainsi :

- connaître le secteur avec le regard des habitants et favoriser l'expression de ceux-ci, être à l'écoute des besoins, des manques formulés

- établir un lien avec d'autres actions du centre social déjà en cours et avec des partenaires sociaux éducatifs du quartier.

Ou imaginer comment parler de son quartier pour refléter une autre image au regard de l'extérieur, ou de ceux du dehors » (sic Séguier)

- contribuer à la création de groupes autour de communautés d'intérêts exprimés par les habitants et/ou repérés par les différents acteurs du centre social (professionnels, habitants bénévoles), ou des partenaires locaux.

Objectifs à long terme

D'autres projets à **long terme** vont prochainement être réfléchis entre différents acteurs du quartier Mairie, Conseil général via le centre social. Cette priorité s'avère correspondre plus à une demande du centre social qu'à une volonté affichée des habitants visés par le projet.

- trouver une « accroche avec le projet sécurité routière de la place .Rousseau d'o les personnes concernées par mon projet initial sont habitantes, sujet qui peut servir de « prétexte » à élargir le champ de discussion.

¹⁴ Alinski Saul « *Manuel de l'animateur social* » Points 1976 p168

- soutenir les intérêts individuels susceptibles de trouver une place au « café des âges » ou comment parler du vieillissement.
- les inviter à participer à l'écriture du futur contrat de projet

2-1-3-3 Une traduction sur le terrain d'animation

Pour l'orientation 1 : il s'agira de réaliser des interviews de personnes résidant dans le secteur concerné et d'effectuer la même démarche avec les membres du Conseil d'administration de l'association du centre social

e constituerai un échantillonnage d'habitants.

l m'importera pour cela d'établir des contacts avec des habitants dans le cadre de rencontres informelles avec les personnes « de passage » au Centre Social pendant le temps d'attente des habitants pour un rendez-vous avec l'Assistante Sociale, avec le médecin PMI, lors des permanences du Point Info Emploi, ou des ATELEC mais aussi à partir de rencontre sur le quartier (avec des habitants qui ne fréquentent pas le centre social).

j'exploiterai aussi d'autres situations pour établir un dialogue soit à l'occasion d'une visite du centre social soit au moment de la distribution des informations diffusées par le Centre Social dans le quartier.

Les professionnels qui interviennent au centre social pourront également m'indiquer des personnes susceptibles de répondre à mes questions.

e laisserai ensuite aux habitants qui constitueront l'échantillonnage le choix de définir la date, le lieu et l'heure du rendez-vous.

Mon support de discussion avec ceux-ci prendra la forme d'un guide d'entretien qui me permettra de recueillir des informations concernant le quartier, le centre social, les souhaits ou les besoins des personnes.

A l'issue de chaque interview, j'informerai les personnes qu'une synthèse des entretiens leur sera présentée ultérieurement.

En ce qui concerne les administrateurs, mon souci sera de mesurer la connaissance qu'ils ont du secteur et de ses habitants et de sérier leurs propositions d'intervention du centre social pour répondre à l'accueil de tous les publics.

j'effectuerai des entretiens individuels de l'ensemble de l'équipe concernant leur connaissance du secteur

'assisterai aux réunions du Conseil d'administration pour noter les échanges d'opinions au sein du groupe et les informer du travail que j'ai entrepris avec les habitants.

Pour l'orientation 2 : Une fois les entretiens avec des habitants réalisés, je provoquerai une rencontre conviviale des habitants interviewés, élargie à d'autres personnes du secteur qui n'ont pas pu répondre à mon interview mais que j'avais contactées par ailleurs.

Cette première rencontre avec les habitants offrira les conditions de l'expression libre de ceux-ci concernant leur quartier, un espace temps pour établir le dialogue entre des professionnels du centre social et des habitants.

Ce sera au sein du groupe originel que des actions, des projets fédérateurs seront définis.

Je programmerai par la suite, avec l'assentiment des participants, des rencontres régulières du groupe

Je m'attacherai à informer les personnes sur les actions existantes ou en cours de préparation au centre social et surtout à garder le lien avec les personnes qui ne se seront pas jointes spontanément au groupe. J'insisterai sur l'importance de conserver le lien par courrier et contact téléphonique. J'informerai ainsi régulièrement les absents de l'actualité des projets soutenus par le groupe

Je faciliterai l'accueil au sein des groupes des nouveaux habitants du secteur . Rousseau Le maintien d'une régularité des contacts et des rencontres du groupe, des actes posés ensemble à court terme, constitueront des garanties de la pérennité de la mobilisation.

Je présenterai au Conseil d'Administration une synthèse des entretiens effectués avec les habitants, et également des entretiens de l'équipe du C.A.

Cette étape constituera le fondement des réflexions et des échanges au sein du groupe d'administrateurs. J'enrichirai cette première base de données avec la présentation de simulations de budgets de ménages qui vivent avec les minima sociaux.

Un travail d'équipe s'engagera, dans le temps, en lien avec le projet du centre social et son évaluation intermédiaire concernant, en l'occurrence, l'accueil de tous les publics.

2-2- La participation au centre social

Avant toute chose, il convient de repérer les freins éventuels qui génèrent une non participation de certaines franges de la population d'un quartier. Mais que recouvre le terme participation ?

Il me semble important de chercher à en préciser les contours avant toute intervention.

2-2-1- Le concept de la participation

On constate une polysémie du concept de participation : adhésion, collaboration, partage, information, et définirai ce concept après avoir présenté le long processus parcouru pour la mise en œuvre de démarches participatives dans la vie locale. Je dresserai ensuite, une typologie des pratiques participatives au centre social des Vennes, en référence avec ses principales dimensions.

Du point de vue historique, E. Durkheim est l'un des premiers à avoir théorisé sur ce concept en admettant que la participation est synonyme d'intégration sociale : dès lors qu'un individu participe aux activités collectives fondamentales pour l'identité de groupe, on le considère intégré à la vie sociale de son groupe d'appartenance.

Etymologiquement, participation fait référence à « qui prend part », du latin *participare*, de *particeps*, et de *pars*, part, et *capere*, prendre.

La question peut alors se poser de savoir comment les membres du conseil d'administration peuvent prendre leur part en laissant une part à l'autre ?

2-2-1-1 la conquête du droit associatif

La participation trouve son élan au cœur des associations. Il me paraît incontournable alors de balayer l'histoire de la participation en lien avec celle des libertés de s'associer.

En 1789, la Souveraineté de la Nation est défendue par la Révolution française. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen stipule dans l'article 3 ainsi que « *le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation.* ».

La Constitution de 1791 proclame que « *la liberté des citoyens de s'assembler paisiblement et sans armes en satisfaisant aux lois de police est un droit naturel et civil* ». Néanmoins, le 14 et 15 juin de cette même année, la loi Le Chapelier interdit l'association des corporations. L'Etat exerce alors un contrôle de la liberté de s'associer fixant des conditions restrictives.

La Constitution du 4 novembre 1848 assouplit ces conditions.

Rappelons qu'en cette fin de 19^{ème} siècle, les Settlements fonctionnent sur le principe des démarches participatives. Ils ont pour mission la résolution de la question sociale et le développement du civisme et de la citoyenneté. La création de ces structures de proximité bénéficie d'un contexte favorable à la liberté d'association.

En effet, la III^{ème} République va progressivement développer les conditions de cette liberté.

L'année 1875 marque l'autorisation de la liberté d'association pour tout citoyen. Jusqu'à 1899 le processus s'accélère pour aboutir à un projet de loi relatif aux associations.

La loi 1901, proclame l'avènement des associations comme instances participatives

L'association se définit désormais comme un contrat régi par le code civil. Chaque association doit se déclarer pour prétendre à des subventions. De nombreuses associations vont alors se développer dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Ainsi, les associations gestionnaires des centres sociaux se réunissent elles autour de fédérations.

Le chiffre du nombre d'associations connaît un essor considérable. En 1996, on avance le chiffre de 800 000 en France, 880 000 en 2001. Les domaines d'intervention sont très variés : la vie publique, la santé, le logement, les transports, l'intervention sociale, Les associations viennent compléter (ou pallier ?) l'intervention publique.

Qu'en est-il alors de la reconnaissance par les textes législatifs de la participation ?

2-2-1-2 Mise en œuvre de la participation depuis les années 1980

Depuis la fin des années 1970, la politique de la Ville a généré la participation citoyenne. La première référence à l'implication des citoyens dans les politiques publiques est signifiée en 1977 dans le Programme « Habitat et Vie Sociale » dont la vocation intéressait les quartiers marqués par des problèmes d'intégration sociale, économique. Sa dénomination changera pour s'appeler D.S.Q (Développement Social des Quartiers) puis D.S.U (Développement Social Urbain) pour prendre le nom en 1990 de « Politiques de la Ville » et tout récemment de C.U.C.S (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

Suite aux rapports de Schart traitant des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, et de Bonnemaïson, évoquant la prévention auprès des jeunes, des mesures sont prises. On pointe alors l'importance de la mixité et du développement social dans les dispositifs de réhabilitation de l'habitat.

Une volonté politique s'affiche, à partir des années 80, de développer la participation citoyenne à la vie locale. Des textes législatifs et réglementaires sont édités : 1982, les lois de Décentralisation, dites Lois Defferre, *article 10 de la loi relative à l'administration territoriale de la République J.O du 8.2 1992 p 2064*

Le 6 juillet 1992, apparaît la notion de « démocratie locale » dans un texte de loi. La loi dite A.T.R (Administration Territoriale de la République)

La loi Barnier du 2 février 1995 énonce la notion de démarches participatives dans le domaine de l'environnement.

La participation des habitants est affirmée de manière plus insistante dans la circulaire Jospin du 31 décembre 1998, relative aux contrats de Ville 2000/2006.

On assiste à une sectorisation de la participation à la vie publique, et le terme participation continue de se décliner dans de nombreux textes de lois.

Les années 2000 évoluent clairement vers la mise en place d'instances participatives. La loi Voynet du 25 juin 1999 ou Loi d'orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (L.O.A.D.D.T) amorce un changement dans la question de la participation et oblige les collectivités à mettre en place des instances de concertation.

La démocratie locale est désormais inscrite depuis le 28 mars 2003 dans la Constitution. Les électeurs obtiennent un droit de pétition, peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal tout sujet qui peut être traité au sein du conseil.

L'ensemble de ces différentes lois visent à faciliter la mise en œuvre de la démocratie locale, incite à de nouveaux modes de gouvernance fondée sur une démarche de démocratie participative. Cependant, elles demeurent imprécises sur les modalités et la mise en pratique de la participation.

La déclinaison des démarches participatives s'inscrit dans les centres sociaux :

« (...) Le centre social favorise la participation des habitants à la vie sociale. Il est un lieu d'incitation à la participation des habitants, en particulier des familles, des enfants et des jeunes. Il favorise leur réappropriation de certaines fonctions. Participer à la vie sociale est, pour certains groupes, facteur de valorisation, de promotion, et d'insertion sociale. La participation sociale permet de lutter contre les exclusions, et constitue un mode de réapprentissage et d'expression de citoyennetés concrètes et effectives. Elles se manifestent, tant dans l'existence quotidienne et la vie sociale locale, que dans la vie de la cité.

2-2-2- La participation peut prendre différentes formes

Les enjeux de la participation sont clairement établis. Cependant, on peut se demander si la participation ne répond pas plus à une commande institutionnelle en perdant, par là même, en spontanéité.

2-2-2-1- Dans la pratique

Le terme participation nécessite d'établir si ce n'est une définition tout au moins un dessin de ses contours telle qu'elle est pratiquée ou vécue au niveau local.

L'expérience de Porto Alegre sur le budget participatif qui a su lier discussion et décision politique a connu un impact en Europe notamment sur la multiplication des dispositifs de participation. Conseils de quartier, comités consultatifs d'associations, conseils municipaux de jeunes, forum discussion internet Un consensus qui interpelle quant à la réalité de la mise en œuvre de la démocratie participative locale.

L'inventaire des expériences de participation et l'analyse de la forme et de l'impact de telles démarches posent sans cesse la question des limites de l'intervention des citoyens dans le débat public. Jusqu'où l'habitant peut-il se faire entendre par les politiques et participer à la prise de décisions qui concernent son environnement, sa vie sur le territoire ?

Les professionnels qui travaillent avec les habitants au quotidien éprouvent le besoin de définir les contours de la participation. Les démarches de démocratie participatives prônées par les centres sociaux posent à un moment donné le problème de l'évaluation du projet et de l'atteinte de ses objectifs en matière de participation. Je vais brosser brièvement un inventaire des différentes définitions et niveaux de la participation. Ce préalable me semble indispensable pour fixer les futurs critères d'évaluation de mon action.

2-2-2-2- Les différentes formes.

Selon l'origine de l'initiative, on peut distinguer la participation qui émane « du haut » c'est à dire des pouvoirs locaux et la participation issue de la base, des habitants par l'intermédiaire souvent de la vie associative.

Dans la première forme, les projets sont pré-organisés par les pouvoirs locaux et invitent les habitants à participer. Ainsi, à Bourg en Bresse, un dispositif pré établi d'accès aux droits découle d'une proposition des différentes institutions. Le public visé propose et valide l'organisation envisagée. Le projet souligne cependant l'importance de veiller à permettre aux usagers de conserver leurs places face aux professionnels. Cette vigilance nécessite un accompagnement important. Le terme de *démarche participative* est utilisé dans ce projet s'agissant, ici, de permettre aux habitants de s'impliquer ensuite plus facilement dans les actions de quartier et dans la gestion d'associations.

La deuxième forme de participation, que les chercheurs nomment « la participation conquise », repose sur un mouvement ascendant. La population s'organise pour mettre en

commun des idées, construire des projets et les transmettre aux pouvoirs (Ville, communauté d'agglomération).

Un équilibre entre ces deux formes de participation facilite une participation efficace.

L'expérience renobloise de démocratie participative locale (opérante depuis les années 1960) s'est étendue à d'autres villes, mais a perdu, a et là, de son essence. Dans bon nombre de villes, on trouve désormais des logiques de consultation, de rencontre élus-population. La démocratie participative est largement amputée des différentes places que pourrait occuper l'habitant. La participation se décline pourtant à plusieurs niveaux.

- La Fédération Rhône-Alpes des centres sociaux précise trois formes de participation :

« -la participation d'une personne à un intérêt collectif (groupe de sociabilité et de coopération) : c'est la reconnaissance de la personne et de son action parmi un groupe de pair qui est alors en jeu.

-la participation d'un personne à la construction de l'intérêt général (société) : nous parlerons alors de militance autour de thématiques sociétales.

-la participation d'un groupe à la construction d'un intérêt partagé par d'autres groupes sociaux (société) : c'est alors la notion de gouvernance qui est le mieux à même d'évoquer ce type de participation »¹⁵

En France, une échelle de la participation issue de la sociologie des organisations anglo-saxonne des années soixante distingue quatre échelons : l'information, la consultation, la concertation et la co-décisions.

L'information s'inscrit aussi bien dans un mouvement ascendant que descendant. Il s'agit de l'information de pouvoir vers les habitants mais aussi de l'information des habitants vers les élus. Je ferai référence dans mon projet à la manière dont peut être prise en compte la parole des habitants, les plaintes, des problèmes les plus importants aux problèmes de voisinage par les élus, les institutions. La rapidité de la réponse apportée, adaptée est un indicateur de volonté démocratique.

Les acteurs de terrain tentent de trouver un cadre et une définition plus précis de l'échelon de la consultation, légalement obligatoire. L'avis de la population peut éclairer le pouvoir qui en tient compte ou non dans sa décision. La consultation dépend de la qualité de l'information donnée. En pointe alors la qualité des mécanismes d'information. La qualité de l'information dépend de la réelle volonté démocratique du pouvoir.

¹⁵ <http://www.rhone-alpes.centres sociaux.org/article>

La concertation reconnaît aux habitants un pouvoir d'expertise au sein par exemple de comités de quartier. Les habitants sont considérés comme des personnes ressources.

Le quatrième degré de participation implique un partage du pouvoir. Et nécessite d'avoir franchi les différentes étapes précédemment décrites. La codécision du pouvoir avec les habitants reste très limitée. La négociation est rarement de mise à ce niveau du processus de participation. La décision finale revient aux pouvoirs.

2-2-3- la participation, décision et représentativité : un leurre possible ?

La participation pose le dilemme de la représentativité des opinions, de la population au sein des associations ou conseils divers. Doit-on favoriser le nombre de personnes qui participent à des instances de participation information, consultation, , doit on veiller à la représentativité (sociologique) de la population concernée ? Les expériences de participation génèrent-elles l'exclusion des populations les plus démunies socialement ? Le constat que les catégories les plus en difficulté socio-économiques, et les personnes d'origine étrangère demeurent éloignées des structures de participation. Cela va nous amener à repenser, à rechercher de nouvelles démarches participatives pour l'intégration de tous. La parole des populations les plus exclues, comme celles de J.J.Rousseau, peut-elle néanmoins, malgré leur absence, être entendue et prise en compte ?

Je pose également la question du niveau territorial des discussions avec les habitants. Les habitants sont consultés plus facilement sur leur environnement direct et les discussions peuvent se limiter à des problèmes de voiries. Ce niveau de prise de parole évite une politisation des débats. Le niveau local des discussions tend à éloigner les habitants des sphères où se prennent les décisions : le risque d'une « pseudo-participation » qui ferait l'affaire des élus ? Comme le projet sécurité routière, qui émane des habitantes, et pour lequel je resterai vigilante quant à la prise en compte des habitants. Reconnaître les habitants experts de leur quartier oblige les élus à prendre du temps (à perdre du temps). Mais n'est-ce pas là la base d'une réelle démocratie participative, à l'échelle d'une agglomération, d'une ville ? Les expériences déçues des habitants, parvenus à l'instant de la prise de décision qui leur a finalement échappé qui est revenue aux politiques risquent de démobiliser à long terme la population et les plonger dans le cynisme ?

La participation doit être envisagée sans limites. Un autre écueil de la participation est de cantonner la parole des habitants à la plainte et au recueil de cette plainte par le pouvoir. Les pouvoirs se contenteraient de la réponse à leurs demandes de participation lorsque eux seuls l'ont décidé. Un modèle de participation descendant. Les habitants ont des idées de projets qui leur réservent une place citoyenne dans la vie locale. La phase de concertation

se solde quant à elle rarement par une large marge de manœuvre laissée aux habitants qui offrirait aux habitants la possibilité d'investir l'espace de la gestion publique. Le pouvoir garde le pouvoir de décision.

2-2-4 Quelle forme de participation au centre social

Le centre social des Vennes construit son projet sur la base du développement social participatif dans l'esprit de la Charte des centres sociaux citée précédemment. En tenant compte de la spécificité du contexte local, l'équipe bénévole et salariée s'est fixée des objectifs à atteindre.

Mieux accueillir, mieux connaître, mieux être connu

-mieux accueillir tous les publics : le travail sur la connaissance du centre social, et sur la manière d'accueillir les habitants est à poursuivre notamment en direction du club des aînés et des publics isolés les plus en difficulté)

Parmi les moyens énoncés : développer des actions permettant aux professionnels d'aller à la rencontre des habitants dans les différents secteurs du quartier

-mieux connaître les publics

aller à la rencontre des différents publics du quartier

-mieux être connu par tous les publics avec pour objectif de faciliter l'accès à la vie du centre pour tous les publics avec une attention particulière pour les personnes en situation précaire et pour le public jeune.

En balayant les différentes activités ou actions en cours au centre social, il est apparu difficile de faire référence à l'échelle de participation à quatre niveaux décrites plus haut : information, consultation, concertation, . Le sens de participation sous-entend dans cette analyse des niveaux de participation qui se définirait plus en terme de lien et de cohérence avec le projet du centre social. L'histoire du centre social des Vennes nourrit, aujourd'hui encore, une interprétation du rôle d'un centre social prestataire de services ou d'activités dont l'équipe a du mal à se défaire. L'activité est envisagée comme un « prétexte » à la rencontre, un tremplin à une participation citoyenne.

En sériant les activités et actions portées par le centre social des Vennes, on déduit que l'essentiel des formes de participation se traduit par un échange de savoirs d'animateurs bénévoles. La fête de quartier constitue un événement annuel mobilisateur, rassembleur qui ne semble pas générer de répercussions sur la participation à l'élaboration du projet du centre social.

Les résultats de l'enquête usagers , que j'ai mené à la demande de l'équipe de centre social, révèlent le faible niveau de connaissance que les « adhérents usagers » ont des missions d'un centre social.

Aucune des personnes interrogées n'a été en capacité de citer une mission inscrite dans le projet du centre social pourtant élaboré par certaines d'entre elles

Ainsi, à la question, connaissez-vous les missions du centre social ?

Vingt cinq réponses différentes ont été mentionnées. J'ai classé ces réponses dans trois catégories : le lien, les activités, l'aide sociale.

Pour les « consommateurs »

- 40 % une mission de facilitateur de lien
- 35 un lieu o l'on peut pratiquer des activités
- 25 un lieu d'aide sociale

Pour les bénévoles

- 40 un lieu d'aide sociale
- 30 un lieu o l'on peut pratiquer une activité
- 30 % une mission de facilitateur de lien

On remarque qu'aux yeux des bénévoles, membres du CA entre autre, la mission d'aide sociale est très largement retenue. Elles estiment que le centre social privilégie l'accueil des personnes les plus en difficulté qui consultent l'assistante sociale . Ce regard des bénévoles est teinté semble-il par l'imaginaire centre social lieu d'aide, de charité et de bienfaisance, d'accueil des pauvres. Le décalage entre ces résultats et la fréquentation effective du centre social par les populations les plus en difficultés interpellent quant au travail de communication et d'information effectuée par le centre social auprès de ses usagers et de ses bénévoles. L'entretien mené ultérieurement dans le cadre de ma recherche auprès des membres du conseil d'administration de l'association apportera un nouvel élément susceptible d'expliquer l'absence, au centre social, des populations les plus fragiles.

L'expérience d'animation que je veux vivre, au centre social de Vennes, est guidée par toutes ces interrogations, ces constats quant à la prise en compte de la parole de tous. Eviter les pièges, ne pas se tromper pour accompagner les habitants fragiles dans la construction et vers la finalité de leurs projets tel sera mon parcours d'animatrice.

2-3- A la rencontre des habitants silencieux

e dois m'assurer avant tout de dresser un portrait fidèle des habitants, et d'établir l'inventaire de leurs potentialités. Un projet ne peut se fonder sur des a priori concernant les acteurs qui le porteront. Ainsi mieux connaître le public, le plus éloigné des actions du centre social, et mesurer le regard que portent les administrateurs du centre social sur le public « sans parole » du quartier J.J.Rousseau /Verlaine constituent une orientation qui tracera le chemin pendant cette année. ort de l'éclairage apporté par la connaissance, la prise de conscience des représentations de chacun, le projet s'orientera pour promouvoir une implication de la population dans des projets solidaires

Le maître mot de cette phase du projet consiste alors à « aller à la rencontre d'habitants qu'on ne voit pas ou peu AS, PM , P E au centre social.

2-3-1- Habitants silencieux, qui, pourquoi ?

ous l'avons vu, la participation se décline à différents échelons. La population du secteur J.J.Rousseau incarne une frange d'habitants silencieux, dans les débats publics, au sein des actions développées le centre social des Venues.

S'autoriser à prendre la parole alors même qu'un individu confronté à une vie précaire, dominé par le fatalisme de sa situation, n'a guère considéré ce droit à l'expression comme lui appartenant, apparaît démesuré sans les conditions favorables de l'écoute. En considérant les peuples opprimés, Paulo Freire affirme que *«L'autodépréciation est une autre caractéristiques des opprimés. Elle résulte de l'introjection qu'ils font du jugement porté sur eux par les oppresseurs »*¹⁶ et l'impossibilité de prendre sa part dans le changement du monde. Je décrirai plus loin le processus qui conduit des êtres humains à être déposséder de leur place de sujet, acculés à l'exclusion.

La participation des publics silencieux se gagne à petits pas. e défends l'idée que chacun porte en lui un savoir, son savoir, qu'il peut partager, confronter. *« Exister humainement, c'est dire le monde, c'est le modifier »*¹⁷ et garder l'espérance de recouvrer une capacité d'agir sur le monde.

La population du secteur J.J.Rousseau, et plus spécifiquement les habitants des logements collectifs d'habitat social, ont notoirement vécu des désillusions, des espoirs déus concernant leur participation à la rénovation de leur quartier. Les situations individuelles

¹⁶ Freire Paulo « Pédagogie des opprimés » p 42

¹⁷ Freire Paulo op cité p72

économiques, sociales de bon nombre de ces habitants stigmatisent les individus et les groupes qu'ils composent aux yeux d'autres habitants du quartier, ou des institutions.

La rencontre individuelle avec les habitants revêtira dans un premier temps un caractère consultatif. S'intéresser à la vie, écouter et respecter l'avis d'habitants silencieux n'est qu'un préalable, néanmoins essentiel, à une implication des habitants à des échelons supérieurs de la participation.

*« Passer du silence à la parole, de la parole à la représentation, de la représentation à la participation »*¹⁸ Une écoute authentique est une première démarche indispensable pour être reconnu dans la dignité d'homme et de femme.

L'évolution de ces premiers contacts vers la constitution d'un groupe posera les bases d'une participation différente. La vie du groupe, la parole échangée, la reconnaissance de soi par les autres, la reconnaissance d'autrui constitue le ciment du groupe.

Du groupe où l'on apprend à se connaître au groupe où émergeront des propositions d'habitants, la participation prendra un sens nouveau. La participation qui émane du bas prendra ici en compte les souhaits, les idées des habitants. Les actes posés collectivement scelleront une participation décisive.

2-3-1-1- rencontre informelle sur le quartier

De multiples occasions m'ont amenée à parcourir le quartier des Vennes avec l'opportunité de rencontrer la population. J'ai distribué notamment le programme du centre social dans les boîtes à lettres des habitants. Accompagnée de l'animatrice du centre social, j'ai également sillonné le secteur J.J.Rousseau à pieds, à différentes heures de la journée, pendant plusieurs semaines. Cette démarche ne m'a pas apporté de satisfaction quant aux résultats escomptés. En effet, je ne suis pas parvenue à engager la conversation au-delà des banalités de la météo du jour. Les personnes semblaient plutôt méfiantes, et « pressées ».

J'avais fondé d'autre part l'espoir de rencontrer des habitants dans le cadre de l'animation de l'activité bibliothèque de rue de l'été. Nous avons accueilli de nombreux enfants, mais aucun parent.

2-3-1-2-le choix de l'entretien individuel

Ces expériences démontrent que l'improvisation de la rencontre ne s'avère parfois pas fructueuse et satisfaisante pour créer du lien avec les habitants. Une présence régulière, une

¹⁸ Foucault Jean Baptiste « une citoyenneté pour les chômeurs » in Droit Social n°7-8 juillet-août 1992

oreille attentive prêtée à la population s'inscrit dans le temps, soutenue par un travail en équipe.

Pour établir des contacts avec les habitants du secteur et leur permettre d'évoquer des sujets de fonds, de leur vie, de leur quartier, j'ai opté, en parallèle de la rencontre informelle, pour la rencontre individuelle sous la forme d'entretiens.

Ma démarche s'inscrit dans une recherche d'informations qui apporteront des éléments d'analyse pour mon hypothèse de travail.

Ainsi, la réalisation d'entretiens individuels offrira l'opportunité d'un contact privilégié avec la population. La méthodologie envisagée pour ce recueil d'informations facilitera le dialogue à « cœur ouvert ».

Les entretiens avec des habitants du quartier J.J.Rousseau apporteront des indications sur le regard qu'ils portent sur leur secteur. Je serai à l'écoute sur leur manière de *dire* le monde. Je vérifierai par là-même, l'image qu'ils ont du centre social. La conversation apportera des éléments pour un recensement des besoins, des souhaits, des attentes formulées concernant l'activité du centre social.

2-3-2-méthodologie de l'entretien

2-3-2-1 Un échantillonnage

J'ai constitué un échantillonnage d'habitants. Je souhaitais, sur la base d'un éventail de personnes représentatives des habitants du secteur, réaliser des entretiens individuels d'où émergerait la constitution d'un groupe.

J'ai bati un guide d'entretien en fonction des objectifs que je m'étais fixés, en considérant un espace pour des temps de discussion plus informels. J'ai contacté les habitants :

- par l'intermédiaire de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale CES
- par le biais de l'Assistante Sociale. Celle-ci a réfléchi les habitants susceptibles d'être plus « disponibles » pour répondre à des questions. Elle les a renseignés sur la nature des informations que je recherchais. Ces personnes ont donné leur accord pour que l'AS me transmette leurs coordonnées.
- dans une réunion publique organisée par des élus de la ville dans le quartier
- par la halte-garderie
- par le biais de rencontres informelles sur le quartier

L'échantillonnage devait contenir différentes variables :

- des personnes qui habitent ce secteur, dans différentes entrées d'immeubles
- l'âge, le sexe
- des personnes en situation de précarité économique
- des personnes qui ont déjà un pied au centre social autrement que par la porte aide sociale
- des personnes exclues de la participation au sens où je l'ai définie plus haut

Hormis le lieu d'habitation commun, les personnes sélectionnées pour les entretiens sont issues d'horizons sociaux divers. Agés de 24 à 80 ans, les habitants ont accepté de répondre à mes questions. Je leur ai laissé le choix du lieu et du jour pour nous rencontrer. Je décrirai plus loin le déroulement des entretiens, l'analyse des réponses.

2-3-2-2 Le choix du type d'entretien

L'entretien semi-directif est conforme à ma volonté de laisser libre cours à l'expression des habitants.¹⁹

Même si le terme interview semble inapproprié si l'on se réfère à la définition²⁰ publiée dans l'ouvrage de De Caetele, l'interview me paraît une démarche intéressante et se limite à un recueil oral des informations.

« *Dans l'interview, l'objet de la démarche est le discours du sujet* »²¹

Pour des raisons matérielles (dictaphone pas disponible dans la première interview), j'ai donc réalisé des interviews sous forme d'entretien semi-dirigés, avec des prises de notes.

J'ai élaboré, à cette intention, un guide de conversation. Le but de ce type d'entretien est de récolter des informations recherchées dont la trame se construit autour d'un canevas préparé. J'ai sollicité l'avis de l'animatrice et du responsable pour vérifier la pertinence de mes questions.

Dans la prise de contact avec l'intervinté, pour permettre à la personne d'accepter en connaissance de cause, j'ai cité quelques questions de manière explicite au moment de prendre le rendez-vous.

¹⁹ annexe 6

²⁰ De Caetele J.M, Roegiers X. « Méthodologie du recueil d'informations » p 18

« *une interview est un speech-event dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B* »

« *L'interviewé ne tient pas un discours linéaire* »²². Toutes les interventions de l'interviewé ne sont pas prévues à l'avance.

Ce type d'entretien permet de laisser une certaine liberté à des questions que je n'aurais pas anticipées, qui seraient redondantes dans la « conversation » avec les interviewés. Les informations par conséquent, reflètent plus fidèlement les représentations grâce à cet espace de liberté dans l'expression de l'interviewé.

L'entretien semi-directif se prête à une communication à double sens, directe. Il s'agit de la méthode de recueil d'informations la plus interactive, dans ce contexte, me semble-t-il.

Il s'agit de savoir comment les habitants vivent leur quartier et de mesurer l'écart entre les représentations du CA sur ce quartier et les représentations des habitants sur leur propre cadre de vie. Repérer les réseaux existants, le tissu social qui relie les habitants de ce secteur.

La question concernant l'image que les habitants ont du centre social me permet d'évaluer la connaissance qu'ils ont du fonctionnement et des actions du centre social. Récouter des réponses à même de mettre en évidence des carences éventuelles en matière de communication, de rayonnement insuffisant voire inexistant des actions du centre sur ce territoire, d'adéquation de réponses à des besoins. Et plus largement comprendre les écueils dans le fonctionnement d'équipe bénévoles et salariés : la construction du projet du centre social, des volontés réelles de travailler avec un public différent d'eux, d'ouvrir, de laisser la place.

2-3-2-3 le déroulement des entretiens

J'ai contacté les personnes par téléphone pour fixer le lieu et la date du rendez-vous pour l'entretien.

Deux personnes m'ont proposé de m'accueillir chez elles, trois dans une salle de réunion à proximité de chez elles dans la maison de quartier. Les autres personnes se sont déplacées au centre social pour répondre à mes questions.

Je suis partie du postulat que des personnes pouvaient éprouver des difficultés à se rendre dans un lieu, stigmatisé « social », qu'elles ne fréquentent que dans des situations de recours à l'aide sociale. A cette étape de leur vie, il paraît compliqué, voire culpabilisant (?),

²¹ De Kaetele op cité p 19

²² De Kaetele, op. cité p 171

pour des raisons que je développerai ultérieurement, de participer à des activités de loisirs, où à la construction d'actions collectives qui ont lieu dans l'enceinte du centre social.

Les personnes contactées par l'intermédiaire de l'assistante sociale ont d'ailleurs choisi soit de m'accueillir chez elles, soit que l'entretien se déroule dans la maison de quartier, qu'elles connaissent grâce à un bureau de Poste de proximité fréquenté par les habitants du quartier. Ce choix du lieu laissé aux personnes s'avère à mon sens indispensable pour établir des relations de confiance dans un espace familial, sécurisant.

2-3-3- Synthèse des entretiens

Les douze personnes contactées se sont prêtées au jeu des questions réponses. Elles connaissent, par avance, le thème des questions que je leur poserai. En effet, face à l'inquiétude visible de répondre à une interview, je leur ai fourni quelques éléments concernant les thèmes que nous aborderions.

Je retranscris dans cette partie les résultats synthétisés des entretiens. L'analyse détaillée sera développée dans la quatrième partie, support à la vérification des hypothèses.

- Sept personnes n'ont pas choisi de vivre dans ce secteur, cinq personnes ont choisi. Elles aiment vivre ici (douze personnes) mais « *les immeubles sont mal isolés et on entend le bruit des voisins et l'été dehors* » (cinq personnes). « *on a l'impression de ne pas avoir d'intimité* »

Trois personnes espèrent partir du quartier. Elles souhaitent vivre ailleurs. Ce sont les personnes en recherche d'emploi depuis plusieurs années avec des échecs de leur parcours d'insertion par l'emploi liés à des problèmes de santé récurrents.

- Lorsqu'il s'agit de citer deux points positifs et deux points négatifs pour évoquer leur secteur, elle me firent part de leur difficulté à repérer des aspects négatifs : le bruit des jeunes qui restent longtemps dehors en été, les voitures qui roulent vite l'absence de jeux pour les jeunes enfants, les appartements trop exigus pour certaines familles. Ces points concernent leur environnement immédiat.

Elles apprécient toutes la proximité des services (commerces, ligne de bus, écoles, la Poste de la forêt. Les points positifs ont plus trait à l'environnement hors secteur qu'à leur secteur au bas de leur immeuble.

- Elles disent connaître leurs voisins : deux pour des relations de politesse, ou de brefs échanges sur la météo. « *chacun chez soi, et tout va bien* » fut une réponse commune aux différentes personnes.

Deux femmes sont très amies et se retrouvent régulièrement pour discuter autour d'une tasse de café.

- Leur connaissance du centre social pour deux des personnes fait principalement référence au passé « *lorsque j'étais gamine* », « *on en a entendu parler quand on avait nos enfants petits* ».

Six autres personnes fréquentent le centre social pour des rendez-vous avec l'assistante sociale ou dans le cadre de permanence du point info emploi.

Deux femmes rencontrent au centre social la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F)) pour des projets de « départ vacances famille », ou parfois pour des animations familiales.

Deux disent ne pas connaître le centre.

- La perception qu'elles ont du rôle du centre social

Activités pour les enfants (danse, bibliothèque école, activités, cuisine, pendant les vacances, halte-garderie)

Activités pour les adultes (gym)

Sorties familiales vacances, soirée galette, pour me renseigner au départ sur le quartier, pour rencontrer des gens

-aides emplois, assistante sociale ou PMI, initiation informatique

Le cadre posé se prêtait à la conversation informelle, à discuter plus largement de leur vie dans le quartier. Ainsi les personnes les plus âgées et la personne qui a grandi dans ce secteur me rendent compte de la mémoire du quartier, de son évolution, de sa dégradation.

Une jeune femme me confiait quant à elle son parcours chaotique de l'enfance (relations de violence avec son père à l'âge adulte la galère » du chômage), sa peur du regard des autres liée à son obésité.

Une jeune femme, nouvellement installée dans ce secteur, apprécie les côtés positifs de l'environnement elle vit dans un pavillon HLM .

Ce premier contact avec les habitants permet de croiser les regards sur leur vie dans le quartier, leurs préoccupations, leur perception du rôle du centre social. Ces personnes ont abordé de nombreux sujets qui leur tenaient à cœur. Elles ont accepté volontiers ma

proposition de leur présenter une synthèse des entretiens, lors d'un temps de rencontre collectif, et de poursuivre à cette occasion la discussion.

2-4- Accompagner les habitants à la prise d'initiatives collectives

.B. oucault décrit la cohésion comme permettant au contraire de l'insertion, à des personnes et des groupes différents de se croiser et de se mettre à l'écoute de leurs enjeux communs pour bâtir une réponse partagée. Les personnes qui ne se sont pas associées au groupe sont les personnes qui sont confrontées à des problématiques de recherche d'emploi, de santé, de précarité économique, inscrites dans un parcours d'insertion. La prise en compte individuelle par les institution d'aide sociale, accentue la stigmatisation et la position d'exclues des personnes qui ne peuvent échapper » à ces dispositifs.

« Le travailleur social sert au marginal à « voir » la société et à se voir lui-même (à percevoir sa propre marginalité), de même qu'il sert à la société à voir le marginal (il est l'un des fabricants de la marginalité) et à se voir elle-même »²³

La cohésion vitalise le lien social , si elle repose sur une reconnaissance du savoir être et du savoir faire des personnes. Le citoyen donne du sens à sa vie à travers les projets dans des réseaux élargis.

2-4-1- Concept du groupe

Le groupe médiateur

Pour fonctionner, un groupe doit évoluer dans un cadre préétabli dont certains individus du groupe se portent garants. L'importance du cadre fut théorisé, entre autres, par trois auteurs : Winnicott, Bion et Bleger. Je m'appuierai plus volontiers sur la théorie de Bleger. Dans les premiers temps de la vie de l'enfant, Bleger parle de symbiose mère- enfant. Dans ce mouvement, la mère propose un invariant, c'est à dire quelque chose qui revient au même endroit, dans le même temps (le nourrissage, le change ...). La mère se positionne dans une continuité qui ne bouge pas. Progressivement, enfant et mère vont devoir se différencier pour être deux. On prend conscience des constants du phénomène ou invariants lorsqu'ils font défaut, lorsque le cadre est absent. L'enfant devra « mettre sa mère dans sa tête » pour supporter son absence. Bleger définit ce phénomène comme le passage du symbiotique vers l'individuation.

Les invariants, la rythmicité, tissent l'enveloppe de la contenance. L'enfant n'a de repérage interne que dans le rythme (ex : la sensation de la faim ...). Le rythme va sécuriser l'enfant, et

²³ in Freynet M.F op. cité p169 . de Geremek B. « la potence ou la pitié » paris gallimard

lui permettre de faire la différenciation d'avec sa mère. La rythmicité est la base qui permet de vivre.

Notre passage par ce mouvement symbiotique laisse en nous une trace, un noyau psychotique. Reste en nous cette tentation à aller du côté de la symbiose.

Lorsque l'on travaille avec un groupe, on doit se poser la question du cadre, on doit se préoccuper des invariants lieux, horaires. Dans quelle sécurité vais-je installer les personnes ? Je devrai me préoccuper du contenant avant d'élaborer le contenu pour que le processus puisse avoir lieu. L'Autre peut tester le cadre, notre fiabilité. En situation d'animation, je devrais être garante du cadre : gestion de l'intensité émotionnelle, reconnaissance de l'autre dans sa différence.

Dans ces conditions, le groupe jouera son rôle de lien social.

Les individus se retrouveront en groupe avec un but partagé : au moment du retour sur les entretiens,

Mais au delà, le thème cimente le groupe. Le groupe est contenant des projections et fait tiers.

Le groupe sert de médiations pour que s'affirme l'identité collective et que les individus y puisent une reconnaissance sociale. Les personnes marginalisées ne peuvent nier leur groupe d'appartenance. Elles subissent une situation d'oppression et se trouvent exclues à des degrés différents en fonction des situations. Le groupe d'appartenance constitue l'appui de leur identité. En discutant de leurs expériences de vie avec d'autres membres du groupe, se dévoilera leur même discours fataliste de leur condition d'existence.

Dans la situation qui concerne les habitantes, le groupe d'appartenance fait appel aux « habitants de J.J.Rousseau », population stigmatisée aux yeux de l'extérieur (les pauvres, les immigrés, « *quartier où ça craint* »..). Au sein même de ce groupe évolueront des femmes attachés à des groupes d'appartenance différents : celui des individus qui subissent, au quotidien, les conséquences de la précarité, et celui des individus aux conditions économiques modestes, inscrit pour certains dans un tissu social étoffé.

Les unes prendront appui sur le groupe d'appartenance comme groupe de référence pour parler de leur situation d'oppression et d'exclusion, avec une prise de conscience de la réalité. L'ensemble des individus « groupe d'habitantes » saura, en partie, composer avec ses différences (niveau socio-économique notamment et ses contraintes ou atouts). Le groupe d'habitantes, considéré dans ma recherche-action, réalisera des actes significatifs posés collectivement qui contribueront au renforcement de l'identité.

Les deux premières étapes franchies par le groupe d'action sont définies par M.Séguier. Il s'agit du processus de conscientisation et du processus d'organisation. La dernière étape, celle de participation au groupe doit mener à l'émancipation des groupes sociaux

marginalisés. Le modèle théorique de M.Séguier s'appuie sur un travail avec des populations confrontées à la grande pauvreté, à l'exclusion. Sa démarche inspirera en partie la mienne pour bâtir les différentes étapes de mon action et me donner les moyens de leur évaluation.

2-4-2-La première rencontre

Cette première rencontre entre les habitantes scellera les bases du groupe. Il s'agissait pour moi de veiller à la qualité du lien entre les personnes. Le cadre posé permettra l'écoute et le respect par le groupe de la parole de chacune. Ainsi, le déroulement envisagé, les conditions de l'accueil mises en place, seront déterminants pour la vie future du groupe. Cet espace de parole se vivra comme un temps pour se connaître, pour établir des relations de confiance les uns envers les autres.

Au gré des échanges, je pointerai les thèmes communs et redondants. (les futurs thèmes fédérateurs qui porteront la volonté d'agir des habitantes .

Je fais référence ici à la participation déclinée par la Fédération des centres sociaux

« -la participation d'une personne à un intérêt collectif (groupe de sociabilité et de coopération) : c'est la reconnaissance de la personne et de son action parmi un groupe de pair qui est alors en jeu. »

2-4-2-1-Retour des entretiens aux habitants

L'objet de la première rencontre fait suite aux entretiens effectués auprès des habitants. Il s'agit de présenter une synthèse des entretiens.

Les personnes ont reçu une invitation par courrier à laquelle j'avais joint l'information récente du centre social. J'ai téléphoné à chacune d'entre elles la veille de la rencontre. Certaines m'ont dit qu'elles ne pourraient pas venir ce jour-là. Je leur ai proposé de les tenir informées de la teneur de cette rencontre. Elles ont toutes accepté.

Sept des personnes interrogées ont donc assisté à cette première rencontre :

- deux personnes retraitées vivent dans ce secteur depuis plus de 40 ans,
- une femme de 40 ans a grandi dans le secteur et est revenue y vivre,
- une autre âgée de 24 ans habite place J.J.Rousseau depuis trois ans environ.
- deux hommes de 40 et 45 ans habitent place J.J. Rousseau depuis 10 ans environ
- une femme de 50 ans est installée place .J.J Rousseau depuis 30 ans

La synthèse (schémas, tableaux) que je présente avec un support vidéo projecteur invite à la discussion. Tout le monde parle à bâton rompu : anecdotes, histoires de jeunesse, histoires de parents défilent devant mes yeux.

Les personnes expriment le même discours valorisant leur quartier.

« Je suis bien dans ce quartier ; Rien à voir avec là où j'habitais avant. Là-bas, j'en suis tombée malade des gens qui parlaient sur moi. Ici, je suis bien » dit une des nouvelles habitantes du secteur

« Ah, ça fait plaisir à entendre. On a tellement fait une réputation à notre quartier » répond la plus ancienne

« Chicago, qu'on appelait le quartier »

« Dans le passé, il y a eu deux ou trois petites choses, et c'est resté dans l'image pour les gens de l'extérieur »

« J'ai tellement entendu de choses avant de venir ici que j'avais peur d'habiter place J.J.Rousseau »

Je synthétisais régulièrement les points les plus redondants et communs aux habitantes dans la discussion et vérifiais auprès des femmes que je n'avais rien oublié ni interprété.

2-4-2-2- Le support photos

Dans la semaine qui a précédé la réunion, j'ai photographié différents lieux du secteur dont les personnes m'avaient parlé (leur adresse, place J.J.Rousseau, espace vert, ...). Ce support a permis d'aller au-delà des réponses des entretiens initiaux. Les témoignages ont été plus variés, plus précis et ont généré des échanges interactifs entre les personnes.

Je demandais si les photos présentées illustraient bien l'image du quartier. Chacun s'est exprimée au regard des photos présentées. Ils m'indiquèrent les lacunes de mon diaporama.

Je leur proposai qu'on se retrouve pour parcourir le quartier et compléter l'album. Rendez-vous fut pris pour le vendredi suivant. Les anciennes ne pourront pas nous accompagner.

Cette démarche avec un support photos présentait deux avantages :

- compléter par la discussion dans le groupe le regard que les personnes portent sur leur secteur, comment elles « vivent leur quartier » ?
- amorcer une démarche de groupe sur un projet commun (photographier de nouveau le secteur avec leur regard), aider ainsi à se créer une identité de groupe.

2-4-2-3- La naissance du groupe

Deux personnes auraient pu s'installer autour des tables disposées en U. L'organisation de la salle avec le vidéo projecteur au milieu scindait désavantageusement l'espace. Trois personnes se sont assises d'un côté de la salle, les deux autres de l'autre côté, et deux autres dans un autre coin de la salle. Je leur ai proposé de boire un café avant de commencer. Elles ont discuté du quartier, de leur vie dans le quartier, des personnes qu'elles connaissaient en commun « *dans le temps* »

-« *ah, mais vous êtes la fille Dupont ?* »

-« *oui, et vous vous habitez là* »,

-« *Vous étiez où ?* »,

-« *je suis née rue ..., puis on a déménagé rue... J'ai grandi rue ..., les pavillons familles nombreuses* »

J'ai débuté la projection des résultats d'entretiens, puis des photographies. Ces deux supports furent un réel tremplin aux discussions, aux échanges, prétexte à parler des immeubles, de la vitesse des bus. Les habitants se retrouvaient dans les réponses des autres personnes aux entretiens. Ils découvraient qu'ils partageaient les mêmes points de vue dans de nombreux domaines qui concernent leur secteur. Ce support a fait émerger une autre parole. Au-delà des paroles échangées pendant les entretiens individuels, les habitants se retrouvaient dans les images. Ce support de leur réalité permit d'établir un dialogue entre les habitants et moi, entre les habitants entre eux. L'éventail de remarques à la lecture des photos fut plus large, et induisit une prise de conscience collective de leur environnement.

J'ai synthétisé leurs idées et mis en exergue, parmi la richesse de leurs échanges, des centres d'intérêts communs : la sécurité routière du secteur J.J.Rousseau, souhaits de rencontre inter-âge entre les enfants et les personnes âgées du foyer logement

Ils disaient vouer un intérêt particulier pour ces deux sujets pour une réflexion future.

D'autres idées ont également émergé susceptibles d'être accueillies favorablement par le centre social :

- atelier des aiguilles pour enfants et parents qui le souhaitent
- mettre à contribution des personnes sachant tricoter pour d'autres du quartier qui auraient des besoins de pull, chaussons pour les bébés
- sorties : cinéma, théâtre,
- le CS devrait faire plus d'info concernant les associations existantes de Bourg A LCA pour les personnes en recherche d'adresses.

Nous nous sommes séparés après avoir fixé un nouveau rendez-vous pour développer les thèmes évoqués par le groupe. L'enthousiasme de se revoir semblait partagée par toutes.

2-4-3- De réunion en réunion

Cette première réunion fut suivie d'une visite du quartier munies d'un appareil photos. Deux autres personnes, absentes lors de notre première rencontre, s'étaient jointes au groupe. Ces deux heures passées ensemble se transformèrent en visite guidée pour les nouvelles, alimentée par les anecdotes des unes, et la curiosité des autres.

La diversité des espaces photographiés embrassait un large secteur. Plus le groupe s'approchait de . .Rousseau, plus le dépit des personnes sur l'état des lieux s'affichait dans les discours.

L'ensemble des personnes faisait part de sa satisfaction concernant la fidélité des prises de vue de leur secteur. Le groupe s'est réuni pendant deux mois au rythme d'une fois par semaine.

Chaque réunion voyait les thèmes redondants animer les échanges entre les participants. Ils décidèrent très vite de « *faire quelque chose* ». « *C'est honteux de voir ça* » en désignant l'état des trottoirs.

Dès la troisième réunion, ils envisagèrent « *de faire savoir à la Mairie, l'état des jeux, des trottoirs* » et les risques pour les enfants « *de se faire renverser par une voiture* ».

Ils se sont assurés du soutien du centre social. Ils étaient déterminés pour agir ensemble. Nous avons réfléchi à la stratégie à adopter, les étapes chronologiques à franchir pour tendre vers les objectifs du groupe. Trois priorités, différentes de celles validées en première réunion (cf projet 2-4-4) ont été validées par le groupe.

J'ai évoqué les questions du budget pour la commune, pour l'office HLM, que l'obtention de résultats concrets pouvait prendre du temps.

« *oui, on sait bien* »

« *Mais quand même, ce serait bien si ça commençait en fin d'année. On va pas attendre que nos enfants aient 18 ans* »

Nous avons obtenu des rendez-vous avec des élus du quartier, des techniciens de la Ville, et de l'office HLM. La place . .Rousseau devint le lieu de ces rencontres. D'autres habitantes ont rejoint le groupe à ces occasions là. Deux jeunes âgés de 15 ans, invités par le centre social, ont également participé. Toutes les personnes ont exprimé leur mécontentement en

balayant du regard leur secteur, et n'ont pas hésité à faire part de leurs demandes en terme d'aménagement des espaces extérieurs aux représentants des institutions.

Par la suite, pendant trois mois, le groupe s'est réuni au centre social toutes les deux semaines pour rédiger des courriers, pour mesurer l'avancée du projet ou tout simplement pour dialoguer.

2-4-4- Le projet d'aménagement du quartier

Dès la première rencontre, des sujets « brûlants » actuels du secteur J.J.Rousseau ont été débattus, noyés au milieu du « *bon vieux temps* ». La récurrence de ces thèmes qui dénoncent la dégradation de l'environnement extérieur et non moins familier des habitantes du secteur fait rapidement l'objet d'une volonté d'agir.

Penser la participation, c'est donner la place à l'habitant de la concertation à l'évaluation, c'est reconnaître la capacité d'expertise des usagers, des habitants par rapport à des besoins qui les concernent. Qui d'autres, mieux que ces habitantes, que les habitants, pouvaient porter un regard averti sur leur vie dans le quartier ?

L'habitant doit participer» (Dubedout). Je me trouve désormais face à un groupe déterminé à agir pour l'amélioration de son environnement. Le centre social, son équipe se doit de garantir le pouvoir de s'exprimer des habitants sans risque d'être dépossédé d'un pouvoir qui s'exerce au nom de la collectivité vers le profit d'intérêts particuliers, ou des pseudo-décisions qui auraient déjà été prises. Le cadre du C.U.C.S devrait pallier cet écueil et ne pas dessaisir les habitants de ce pouvoir d'agir en prenant en compte leur parole.

2-4-4-1-La formalisation du projet

Les habitants s'acheminent sur la voie de l'organisation. S.Alins y explique que « *Les organisations se construisent sur des problèmes qui sont précis, immédiats et saisissables* »²⁴. J'ai répertorié au fil des discussions les différentes idées émises par les personnes. J'ai rédigé les comptes-rendus des réunions après la validation par les habitantes du contenu, leurs choix. Elles ont mis au jour une « *communauté d'intérêts* »²⁵ indispensable à l'organisation.

Ils ont retenu trois thèmes, déclinés par ordre de priorité, pour lesquels il devenait urgent, selon elles, de réagir.

-la sécurité routière à proximité de la place J.J Rousseau

-l'aménagement d'une aire de jeux sécurisée pour les jeunes enfants

²⁴ Alinsky Saul op cité p173

-la réfection des trottoirs

« *Respecter la dignité de l'individu* »²⁶, c'est aussi respecter leur choix et leur manière d'agir. Le groupe planifiait une première phase de travail échelonnée sur cinq mois pour amorcer le changement avant l'été. A l'issue de cette échéance, les habitants misaient sur une réaction des pouvoirs publics qui prendraient en considération leurs demandes, ou tout au moins qui adresseraient un signe que leur parole a été entendue.

Les habitants pensaient qu'il serait judicieux de mobiliser plus de personnes du secteur pour donner du poids à leur démarche.

Il s'agit de provoquer une rencontre dans un premier temps avec les techniciens de la ville et de l'office HLM pour avoir un avis sur la faisabilité du projet et se voir indiquer le nom des interlocuteurs élus, référents du secteur pour un contact futur.

Puis la rencontre avec les élus place . Rousseau pourrait s'envisager.

Ce serait l'occasion d'obtenir des engagements études budgétaires, réalisations concrètes à court terme dans le feu de l'action.

De nouvelles rencontres avec les élus seraient ensuite programmées pour avancer dans la réalisation du projet.

2-4-4-2-Du projet à sa réalisation

Le groupe montrait une motivation certaine pour poursuivre leur action au-delà des mots. Ce groupe à géométrie variable se constituait néanmoins d'un noyau stable de sept personnes autour duquel des électrons libres allaient et venaient en fonction de leur disponibilité, ou du lieu des rencontres.

Une fois la démarche d'action construite et validée par les habitants, les rendez-vous furent pris comme prévu. La réponse rapide des institutions sollicitées d'abord par la présence des techniciens, puis plus tard par la rencontre avec les élus, satisfaisait les habitants. « *On nous écoute enfin* » déclara une habitante mobilisée dès le départ.

L'appel lancé aux habitants dans une lettre rédigée puis largement distribuée par le groupe, ne porta pas ses fruits. Ce qui suscita l'étonnement des personnes du groupe. « *Ce qu'on veut faire, c'est pour toute la population sans exception* » Je me saisis de ce sentiment de déception pour aborder la question de l'implication des habitants. Après moult discussions, chacun a relativisé ce silence des habitants. Ils ont convenu qu'il n'était pas évident pour tout le monde de s'engager. « *Cela leur donnera peut-être l'idée si nous réussissons à obtenir des changements* ». Une des femmes du groupe avait sollicité sa voisine pour se

²⁵ Alinsky Saul op.cité p 174

joindre à l'action. Celle-ci avait répondu qu'elle avait peur des représailles. Une expérience ancienne de réaction d'habitants à l'encontre de jeunes avait provoqué des dégradations devant sa porte.

Les techniciens et le responsable agence HLM proposèrent une démarche aux habitants :

- la Ville établit une estimation du coût des travaux de réfection des trottoirs et propose un partage des frais entre Bourg Habitat et la Ville.
- la Ville prévoit par la suite de tracer les places de stationnement
- une estimation du coût d'installation de ralentisseurs va être effectuée

(11 000 euros le coussin berlinois)

Les demandes des habitants ne pourront pas se concrétiser en 2007 : il faut prévoir au budget. Les travaux éventuels se réaliseront par tranche en 2008 voire plus tard.

En parallèle, les habitants prennent des initiatives :

Ils regroupent tous les demandes d'habitants dans un courrier avec les signatures (ralentisseurs, agents pour faire traverser les enfants, enrobés de trottoirs, jeux pour enfants (service des sports), une canisette pour les crottes de chiens, un espace fermé pour les jeux des enfants

Ils adressent ce courrier à Mr le Maire, et envoient un copie à Bourg Habitat

Ils rencontrent un élu de la Ville.

2-4-4-3-les résultats obtenus

Le parcours du groupe jusqu'à la mobilisation s'effectua dans un temps relativement. Les formes de regroupements distinguées par M.Séguier²⁷ m'ont permis de définir pour mieux analyser cette expérience de groupe d'habitants, à quel type de regroupement je pouvais faire référence. Trois formes de regroupements facilitent la mise en œuvre des actions collectives : le groupe de socialisation, le groupe d'intérêt, le groupe de solidarité.

Le groupe de socialisation favorise le développement personnel et permet aux individus isolés de créer des relations avec ses pairs, dans un climat de confiance. Pour des personnes en rupture ou fragilité de lien social, cette première étape me paraissait pertinente. Le groupe se compose de quelques membres, dans un climat convivial. Il permet la relation entre individus qui partagent les mêmes conditions de vie. La fonction de ce type de groupe se manifeste comme un espace transitionnel. Il représente une étape vers une autre forme de regroupement.

²⁶ Alinsky Saul op. Cité p 175

Les habitants concernés par l'action ont pour point commun de vivre dans un même secteur, stigmatisé (à entendre les propos tenus par des membres du C.A.).

Au fur et à mesure de l'avancée du projet sur lequel les habitants ont choisi de s'investir, je pouvais observer la satisfaction des membres du groupe. Là où d'autres avaient échoué il y a quelques années, ils avaient décroché des rendez-vous avec des techniciens, avec des élus de la Ville. Ces petits pas ont motivé les individus, qui sont restés mobilisés. Leur volonté affirmée d'élargir le groupe à d'autres habitants chacune avait des noms en tête marque l'envie de partager. La majorité des habitants vivait sa première expérience de participation à un groupe d'action.

Le groupe d'habitants s'est rapidement retrouvé autour d'intérêts commun. Ils ont mis en commun des sujets qui leur tiennent à cœur. Le groupe poursuit des intérêts très concrets. Il s'agit ici de mettre en forme des revendications concernant le cadre de vie. Cette démarche de groupe bénéficie à la collectivité. Le développement personnel n'est pas prioritaire, mais si de manière interne les individus en tirent un bénéfice.

2-4-4-4-Pas encore de solidarité inter-individuelle

La teneur de ces rencontres oscille entre un sujet largement commenté, celui du quartier, de l'environnement, du cadre de vie extérieur, et des sujets abordés en pointillé au fil des semaines, récurrents, ceux de l'état de vétusté de certains appartements, de la difficulté à trouver un emploi, de la situation économique de certains ménages. On observe, en filigrane, les thèmes qui touchent à l'intérêt individuel et non moins essentiels dans la vie des personnes.

Cependant, le groupe ne renchérit pas, ne se saisit pas de « *ces perches tendues* » par certains membres du groupe. Au sein même du groupe, des personnes distinguent « *ceux du dehors, ceux du-dedans* » (je l'ai vérifié au moment des entretiens)

Toutes les personnes ne sont pas « *logées à la même enseigne* » au sens propre de l'expression, cela a été dit textuellement par certains membres du groupe. Nous observerons d'ailleurs dans l'analyse des entretiens, la stigmatisation de certaines barres d'immeubles, la spatialisation de la pauvreté à l'intérieur d'un même secteur, entre ceux qui semblaient un groupe d'habitants exclus, pour les autres.

Ainsi, il y aurait toujours, et quelque soit le groupe, la nécessité de « s'étalonner » et par ce biais même de positionner toujours des personnes dans l'exclusion.

La composition des habitants du territoire des Venues m'évoque alors une matriochka, sorte de poupée russe, gigogne, qui en sein aurait toujours un sous-groupe d'habitants à exclure.

²⁷ M.SEGUIER op.cité p58

Dès lors, il me semble important de cerner les contours de cette exclusion, et de rechercher à comprendre la place que tient ce concept dans la dynamique engagée par le centre social mais aussi dans celle qu'il serait possible de construire.

Troisième partie : ...en la pérennisant dans le temps et l'espace
--

3-1- Réflexion sur l'exclusion

Comme nous l'avons vu précédemment, l'exclusion semble être au cœur des représentations. Représentation de soi par rapport au autres, représentation des autres par rapport à soi. Dans ce mouvement de balancier, il me semble important d'interroger tant le concept de l'exclusion que celui de la stigmatisation.

3-1-1- Des concepts clefs

La société médiévale du 13^{ème} siècle donne lieu à l'aumône qui est organisée par les seigneurs, et les bourgeois car faire la charité permet aux riches de gagner leur salut.

La chrétienté de cette époque distingue deux sortes de pauvres :

- les religieux disciples de « Pierre », qui ont choisi cet état
- les pauvres de « Lazare », autrement dit la population civile parmi laquelle on distingue aussi deux catégories, ceux qui sont honnêtes et ceux qui ne le sont pas.

Les mutations économiques du XIII^{ème} siècle vers une économie marchande modifient profondément le rapport à la pauvreté. C'est la prolétarisation. Les pauvres deviennent progressivement objets de mépris et responsables de leur situation. Inutiles, ils sont exclus.

La distinction entre les élites et les pauvres se concrétisent également dans l'habitat (les pauvres vivent sous les toits ou dans les caves) et la situation géographique du lieu de l'habitation (les pauvres sont cantonnés dans les faubourgs).

Cela, à mon sens perdure.

La pauvreté à cette époque s'est défaite de son caractère sacré. Les mendiants sont l'objet de méfiance, de répression

Dans la société moderne du 15^{ème} siècle, le développement de l'économie marchande et l'urbanisation entraînent une paupérisation massive.

Au 15^{ème} siècle, la pauvreté est perçue comme un mal, qu'il faut chercher à endiguer.

Parallèlement, elle fait partie de l'évolution économique.

La pauvreté ne répond plus à un but de salut obtenu par l'aumône. Désormais, on cherche à gérer les difficultés économiques et sociales. Ainsi, « *Luther condamnera la mendicité et réduira le secours aux pauvres au minimum vital pour ne pas créer d'injustice à l'égard des travailleurs* »²⁸

Il s'agit désormais de mettre les inactifs au travail.

Au XVIII^{ème} siècle, des économistes tels que Malthus, mettent en cause la responsabilité individuelle du pauvre. Les réformes qui le protègent encouragent la paresse. Tocqueville pour sa part distinguera les pauvres soumis à une incapacité physique et les autres. Il estime « *que toute loi qui viendra d'une manière régulière et assurée au secours des misères du peuple aura pour résultat presque certain d'en augmenter sans cesse le nombre. Une pareille loi déprave d'ailleurs toujours la population qu'elle est appelée à soulager* »²⁹

D'autres attitudes inspirées par les philosophes des Lumières considèrent la pauvreté comme « *le résultat de l'ignorance des pauvres et d'un manque de solidarité humaines des riches* »³⁰ p 49

Pour les courants socialistes, la société est responsable de la pauvreté.

Globalement au XVIII^{ème} siècle, la société ne tolère plus la misère.

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, on parle peu des pauvres. On voit apparaître la notion de pauvres du tiers-monde. Fin des années 70, le chômeur est considéré comme inutile, exclu de la production.

Pendant des siècles, les pauvres, malgré quelques révoltes sporadiques de la faim et de la misère qui ont jalonné l'histoire, n'ont pas la possibilité de se faire entendre.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipule que « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité sociale ».

Le suffrage universel proclamé en 1793 ne sera effectif qu'en 1848. Cette année affirme la souveraineté du peuple par des élections démocratiques. « *Que vaut cette fameuse souveraineté du peuple tout entier, si la fraction du peuple la plus exclue jusqu'alors du pouvoir ne peut toujours pas faire entendre sa voix ?* »³¹

La propriété est la récompense du travail. En 1848, se pose la question du maintien ou non du droit du travail dans la Constitution dans la mesure où il s'oppose au droit de propriété.

²⁸ M.F.Freyne « *Les médiations du travail social* » Chronique sociale 1999 p 48

²⁹ A. de Tocqueville « *Paupérisme en Amérique* » tome IV, Paris, Gallimard, éd 1952 p 320 in M.F.Freyne p 49

³⁰ Freyne M.F. « *Les médiations du travail social* »

³¹ Villermé in M.F.Freyne in op.cit. p 52

La pauvreté, pour l'idéologie libérale, est « naturelle », « *comme le signe de l'inégalité origininaire entre les individus, voire une condition inéliminable du processus de civilisation* »³². Cette théorie accepte les pauvres à condition de les « *amener au travail utile* »³³. Il faut pour cela lever les entraves au travail libre.

Le visage de la pauvreté aujourd'hui n'est plus seulement caractérisé par l'absence de travail, le chômage, mais intègre des travailleurs pauvres, au contrat précaire, à faibles revenus. On observe une marginalisation croissante, une désaffiliation d'une masse de la population.

Dans la société, on accepte de penser les uns comme intégrés, et les autres comme des « inutiles », en voie de marginalisation.

Je vais par conséquent nourrir ces questions d'apports théoriques pour décrire le processus qui conduit l'individu de la précarité à l'exclusion.

Joseph Wresinski dans le rapport Grande Pauvreté et précarité économique et sociale en 1987 définit la précarité comme suit « *(elle) est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux ...L'insécurité conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un délai prévisible* »

La pauvreté d'aujourd'hui est liée aux déterminismes économiques. Elle concerne une frange plus importante de la population. Elle n'est plus le seul apanage de ceux qui appartenaient aux « *groupes marginalisés* » et prend d'autres formes et prend une dimension de statut social. Le jeu économique conduit à une recrudescence de la pauvreté de certaines personnes : personnes seules, couples sans enfants ou avec un enfant. Le nombre d'allocataires du RM a été multipliés par deux depuis sa création. Les responsables des « restaurants de cœur » s'inquiètent de l'augmentation de la distribution des aides alimentaires.

La précarité renvoie aussi bien aux conditions de vie qu'aux conditions de travail. Les statisticiens de la CA , auprès de qui j'ai pu consulter les chiffres de la situation des allocataires du quartier des Vennes, parlent de demi-médiane pour définir la pauvreté. Les pauvres se situent dans la tranche dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu qui partage la population en deux parties égales. D'autres termes pour préciser la situation de pauvreté sont éloquentes avec l'utilisation de « ménages fragiles », de « ménages bas revenus ».

³² L'exclusion, l'état des savoirs sous la direction de S.Paugam p 406

³³ Paugam op cit. p 408

-exclusion : renforcée par le poids de la domination. Un processus de rupture du lien social se met en marche.

« L'exclusion sociale peut donc être définie comme un ensemble de mécanismes qui traduisent la nature des rapports sociaux conflictuels et marquent l'échec des formes de médiations sociale et institutionnelle. »³⁴

L'exclusion se traduit dans les champs culturel, économique, et social.

Freyenet parle de désaffiliation et d'appauvrissement du « système personne » p199 f

R.Castel³⁵ définit la « désaffiliation », dissociation du lien social : *« La désaffiliation n'est pas seulement un état mais une manière d'être (un éthos) vécu dans un rapport au temps à la fois éternel et fugitif, avec un très mince passé car peu de choses ont été transmises familialement, scolairement, culturellement, et très peu d'avenir parce qu'il n'existe que de faibles supports pour y accrocher un trajectoire »*

« Lorsque l'environnement est perçu comme hostile, il tend à être rejeté, isolant du même coup la personne, la privant des échanges qui auraient pu accroître sa complexité »(voire sa richesse). « La personne ne peut plus distinguer ce qui lui est propre de ce qui lui est renvoyé par les autres. Le milieu personnel tend à se confondre avec l'environnement. Si, en même temps, l'égo se centre sur lui-même, s'il n'a pas la fermeté de ce qui pourrait le protéger de ce qu'il perçoit comme hostile dans l'environnement, c'est la personnalité profonde elle-même qui est atteinte »

Les personnes conservent néanmoins leur place d'acteur qui peut être mise en mouvement grâce à une médiation du travail social. Voir schéma p 201 Freynet

M. Bolle de Bal³⁶ qualifie de « déliance » *« la rupture des liens qui rattachaient la personne à l'ensemble du ou des systèmes dont elle fait partie »*. La déliance se situe à plusieurs niveaux. Elle est

-« sociale, car elle affecte les relations interpersonnelles au sein de la famille et de la cité... »

-psychologique, car elle concerne les liens de la personne avec elle-même

-...»

³⁴ M.SEGUIER op cité p 23

³⁵ in Freynet op.cité P199

³⁶ in Freynet op cite p 114

F.Dubet décrit la galère, forme avancée de la déliance³⁷

La théorie du pauvre responsable de sa situation ignore les contraintes qui pèsent sur les individus. Fondée sur les déficits de la personne pauvre, cette explication tend à individualiser les politiques sociales dans le rapport à la personne. Les procédures d'insertion considèrent la situation comme un problème individuel.

le processus d'exclusion

Envisager le champ de la marginalité n'est rendu possible qu'en balayant la théorie de l'intégration.

« « sont intégrés » les individus et les groupes inscrits dans les réseaux producteurs de la richesse et de la reconnaissance sociale. Seraient « exclus » ceux qui ne participeraient en aucune manière à ces échanges réglés »³⁸

Robert Castel situe la marginalité entre ces deux types de position, à l'écart de la norme dominante. Les représentations de la marginalité ont évolué en fonction du type de société (de la société féodale à la société moderne). Selon lui, *« l'exclusion n'est pas la marginalisation bien qu'elle puisse y conduire »³⁹*

La marginalité peut basculer dans l'exclusion. Caractérisés par la fragilité et l'instabilité, se traduit aussi par des fonctionnements de système D ». La construction de nouvelles formes d'intégration est elle possible pour sortir des positions marginales ?

M.Séguier décrit le processus de marginalisation. Il définit ainsi les populations en situation de précarité ou populations « marginalisées »

« On peut qualifier de marginalisée la position occupée par des individus et des groupes qui se trouvent « exclus », c'est à dire repoussés « à la marge » des systèmes de conduites sociales légitimées. Ils subissent leur situation plus qu'ils ne la choisissent »⁴⁰

L'exclusion se fait jour à travers le chômage de masse, le poids des politiques de réinsertion. L'exclusion se manifeste à la fois sur des plans culturels, économiques, et politiques. Les populations exclues subissent la ségrégation spatiale, on les retrouve ainsi à la périphérie des villes.

Ces populations marginalisées subissent l'exclusion tant économique, culturelle que politique. Cette violence sociale exercée en permanence atteint les individus dans tout leur être.

³⁷ F.DUBET La galère, jeunes en survie p 13

³⁸ L'exclusion, l'état des savoirs p 32

³⁹ L'exclusion, l'état des savoirs p35

⁴⁰ Construire des actions collectives, développer les solidarités p17

Elles intériorisent l'idée que la responsabilité de la situation qu'elles subissent leur incombe. D'où le sentiment de « *culpabilisation* ».

Dans notre société le travail demeure une valeur d'identification sociale. Aujourd'hui, le chômage remet en question ce repère et l'absence de travail multiplie les situations d'exclusion.

Les groupes sociaux marginalisés, à défaut d'appartenir à une classe sociale à ses intérêts), constituent ce que Séguier nomme *une couche sociale*. La situation d'exclusion des individus de ce groupe social ne génère pas une identité collective comme fonctionne une classe sociale (revendications communes, conflits...). Elles vivent en marge des rapports sociaux, vivent dans l'immédiateté, sans projet.

La population des couches marginalisées victime de la paupérisation liée au chômage, à l'emploi précaire, n'est pas actrice dans la production. Elle s'exprime par la consommation « *de signes, de représentations mentales non produites par elle* ». La consommation est valorisée au détriment de la production. Leur vie dans l'immédiateté freine la construction de projets sur le long terme. Se tourner vers l'avenir s'avère difficile.

Les populations marginalisées « s'identifient » aux autres classes sociales par la consommation de produits de valeur qui expriment « *je consomme comme tout le monde* ». A la fois elles nient leur milieu et s'y réfugient pour se sentir sécurisées. Elles participent à leur exclusion en empruntant les représentations de ceux qui les excluent. Elles sont dans l'impossibilité d'accéder à « *une conscience collective et valorisante* ». Cet état empêche la mise en œuvre d'une pratique politique réelle, la définition d'intérêts spécifiques à défendre, l'intervention dans les rapports sociaux. ne se présentent pas aux urnes, ne participent pas, ne peuvent pas s'organiser .

Ces couches sociales sont reléguées dans des espaces bien définis à la périphérie des villes. M Séguier définit ces ghettos urbains leur attribuant une double fonction de « *dépotoir-social* » et de « *refuge* »⁴¹.

Les couches sociales marginalisées conjuguent l'exclusion économiques et, comme je le disais plus haut, la stigmatisation des individus par les politiques de réinsertion individualisée, avec un contrôle des situation marginales.

Les populations marginalisées calquent leurs représentations sur l'idéologie dominante qui ne correspond pas à leurs véritables représentations, à leur réalité vécue. Le rapport à la réalité est particulier et entrave l'appréhension de leur situation réelle. En référence constante à un imaginaire, il leur est impossible de maîtriser et de modifier la réalité. La

⁴¹ Séguier M. « Construire des actions collectives et développer les solidarité » chronique sociale p31

fonction-refuge joue un rôle sécurisant, et induit une accoutumance à la situation subie et aux représentations imaginaires. Le rapport réel au monde ne peut avoir lieu.

« Il en résulte une impossibilité, pour les couches sociales marginalisées, de s'affirmer dans un registre de pouvoir, c'est-à-dire d'exister socialement et d'accéder à un mode d'expression politique »⁴²

Au sein du ghetto, la population cherche la sécurisation. Cependant *« les mécanismes de rejet externe, en se répercutant dans le ghetto, renforcent les clivages internes »⁴³*.

Ainsi, la promiscuité, la densité de population, génèrent des conflits de voisinages qui occupent une place disproportionnée dans les relations quotidiennes. Toute action collective est par conséquent rendue difficile voire impossible. Et on assiste à un repli sur des relations inter-individuelles.

Les seuls moments, pour montrer que cette population marginalisée existe socialement, trouvent leur manifestation dans les émeutes sporadiques qui éclatent un jour, symboles du désespoir.

« l'objet idéal introjecté neutralise la capacité d'agir de la personne marginalisée réduite aux attitudes stéréotypées et aux « passages à l'acte » répétitifs faute de médiations possibles qui permettent d'articuler l'imaginaire et la réalité par une dimension symbolique : la capacité de traduire des projets en actes. »⁴⁴

La personne marginalisée évolue entre l'imaginaire et le comportement réel. Ce clivage induit une conduite dissociée de la personne.

Un regard stigmatisant

Le *stigmat* défini par Erving Goffman ⁴⁵ fait référence à ce terme inventé par les Grecs pour désigner les marques corporelles dont étaient affligées les personnes indignes de paraître en société, à la morale douteuse. Aujourd'hui, le mot stigmat désignera *« un attribut qui jette un discrédit profond »*. Ainsi, l'habitant de la place .Rousseau Verlaine est stigmatisé par l'attribut de son lieu de résidence qui compose son *« identité sociale virtuelle »⁴⁶* celle de *« cas social, ou de pauvre »*. On parlera ensuite d' *« identité sociale réelle »* lorsque la preuve sera faite que l'individu possède effectivement les attributs attendus. Le jugement porté sur quelqu'un va adapter notre regard. Les attributs déplaisants marquent plus le regard de ceux que Goffman appellent *les normaux⁴⁷* et portent un stigmat

⁴² Construire des actions collectives, développer les solidarités p32

⁴³ Construire des actions collectives, développer les solidarités p 34

⁴⁴ Construire des actions collectives, développer les solidarités p 36

⁴⁵ GOFFMAN Erving, Stigmat, les usages sociaux des handicaps, Les éditions de minuit,1975, p11

⁴⁶ GOFFMAN Erving, op cité , p 12

⁴⁷ GOFFMAN Erving, op cité, p15

c'est à dire « *une différence fâcheuse de ce à quoi nous nous attendions* »⁴⁸. L'individu porteur du stigmate n'est pas considéré comme *les normaux*, qui bâtissent « *une idéologie du stigmate, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences, de classe, par exemple* ».

3-1-2- L'exclusion et sa représentation sur le territoire des Vennes

L'exclusion telle que je l'aie rencontrée, a pris différentes formes :

3-1-2-1- Pour les habitants

Economique avec la perte d'emploi, et le parcours de ré-insertion par l'emploi, la vie avec les minima-sociaux,

Mais aussi sociale car cela ne sera pas sans conséquence sur la santé : pas de démarche de prévention nous nous situons dans l'immédiat) avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour trouver un emploi. Nous nous inscrivons dans une forme de spirale d'exclusion.

Il existe aussi l'exclusion culturelle : une maman a évoqué l'idée *qu'elle ne pouvait inscrire son enfants à un atelier archéologie au musée de Brou* » mais elle est convaincue que cette activité ne peut pas plaire à son fils.

Mais aussi une exclusion dans les liens : tant il existe une promiscuité dans la relation de voisinage (« *on entend tout de l'intimité de la vie des autres* ») et pourtant il existe une profonde solitude. Une autre personne, seule, tant sur le quartier que sur Bourg en Bresse, évoque de bonnes relations avec ses voisins mais cela se limite finalement au bonjour, bonsoir. Et rien de plus n'est évoqué.

Exclusion par l'absence de liberté de choix de vie : certaines personnes sont confinées sur ce quartier et ne peuvent avoir la liberté de choisir d'autres lieux de vie (conditions de ressources insuffisantes pour avoir le choix)

Je m'interroge, dès lors, sur les conditions de base qui ne semblent pas requises pour se projeter dans un désir autre que celui de combler les difficultés liées au quotidien. Comment aller vers l'autre quand on est déjà pas à soi. *« le je »* ne peut être pleinement sujet.

Dès lors, ils ne se sentent pas inclus dans la société. A la fois, ils sont dans la culpabilisation c'est de leur faute, tout est une question de volonté et dans le rejet de cette société. *« Je me*

⁴⁸ GOFFMAN Erving, op .cité p 15

semble qu'il se situe dans une dualité de sentiment qui les positionne comme exclus et excluants.

Comment donner les moyens de dépasser cette dualité, d'en sortir ?

L'aide sociale est individualisée, forme de stigmatisation, elle place les personnes dans une situation d'exclu, individualisé. Il me semble que le travail collectif, ici, aurait tout son sens et faciliterait la remise en lien, la rupture avec l'exclusion, l'intégration dans un groupe, dans une dynamique de groupe, forme de médiation entre l'individu et la société.

3-1-2-1-Pour les élus du Conseil d'Administration

« *S'ils veulent, ils n'ont qu'à venir* » dit un membre du C.A.

Il ne suffit pas d'une porte ouverte pour faire entrer ce public dans le centre social.

Lors de mes entretiens avec les membres du Conseil d'administration différents éléments me sont apparus dans les discours :

- parce que l'exclusion renvoie à une histoire personnelle. Pour un membre du C.A., la modification des tarifs est impensable car elle même lorsqu'elle avait des difficultés financières avec sa fille elle n'a eu aucune aide. Elle pense que ça doit être pareil pour ces personnes. Derrière cette idée n'y aurait-il pas aussi la peur de « *retrouver ce qui pouvait un moment l'exclure ?* »...

- parce que l'exclusion est calquée sur une représentation par méconnaissance : représentation des grands ensembles, images stéréotypées des personnes en difficultés, des immigrés, des jeunes

Ce qu'ils en disent c'est finalement ce qu'il en savent par les journaux ou par les on-dit.

.Dubet parle d'un « *stigmatisme des cités* »⁴⁹. On le constate à Bourg en Bresse, certains quartiers se voient affublés du nom de « *chicago* », synonyme d'insécurité, de drogue, d'immigration. Le quartier des Vennes connaît cette réputation ciblée au seul secteur J.J.Rousseau/Verlaine.

- parce que la différence fait peur : lorsqu'un membre du C.A. me parle de sa façon de circuler dans ce quartier, elle me dit passer très vite à vélo avec des jeunes qui la menacent à chaque fois. Pourtant, il ne lui arrive rien

- parce que l'exclusion est liée à une interprétation de ce qui leur semble différent ou impossible à vivre.

« *Ces gens-là* » terme souvent utilisé pour désigner les habitants du secteur J.J.Rousseau/Verlaine. Cette désignation évoque cette phrase de Paulo Freire lorsqu'il démontre le « *jeux* » entre oppresseur et opprimés.

⁴⁹ DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, Les quartiers d'exil, ed Seuil, p 114

« Pour les oppresseurs cependant, dans l'hypocrisie de leur « générosité », ce sont toujours les opprimés, que jamais ils n'appellent ouvertement opprimés, mais qu'ils traitent, selon le cas de « ces gens-là », « de masse ignorante et envieuse, de « sauvages »...ce sont toujours les opprimés qui ne veulent pas aimer. Ils sont toujours désignés comme « violents », quand ils réagissent devant la violence des oppresseurs »⁵⁰

Une personne utilise souvent le terme « ces gens-là » et pense que « les gens peuvent se sentir inférieurs en habitant là ».

Six des personnes interrogées pensent que « les gens sont bien entre eux » et « ne veulent pas aller voir ailleurs »

Ce sont « des gens isolées, qui n'ont pas d'idées », qui « n'ont pas envie de changer de train de vie ». « Ils veulent peut-être se retrouver entre eux, forment une communauté »

3-2- Vérification des hypothèses

3-2-1- Hypothèse 1 : une méthodologie d'action à adapter

3-2-1-1- Rencontre et écoute à l'initiative du centre social

I m'appara t essentiel que le centre social prenne l'initiative d'aller à la rencontre des habitants silencieux. En effet, nous l'avons étudié précédemment, les individus qui vivent une situation d'exclusion, n'existent pas en tant que sujet. Leur vie discontinuée, liée à la précarité de leur existence, ne permet pas de prendre part à la sphère publique. Ils ne revendiquent pas leur droit à la parole.

M.Séguier explique que pour « le dominé,...la source de tout bien est à l'extérieur du sujet....le bien n'existe pas dans la personne elle-même »⁵¹. Caractérisé par une pauvre estime de soi, il ne se sent pas digne.

« la participation des personnes commencent par la prise de parole »⁵² Oser dire « je » pour être sujet engage sa responsabilité ?

Lorsque j'ai rencontré les gens individuellement, j'ai pu vérifier que la place prise par le « je » leur a permis de rentrer dans une dynamique de groupe.

⁵⁰ P.FREIRE, La pédagogie des opprimés, p 34

⁵¹ Séguier M. « Mobilisation populaire, éducation mobilisante » p44

⁵² Economie et humanisme Claude Royon n°364 mars 2003 p40

3-2-1-2- De la parole commune émerge le projet

Une fois, entendu comme sujet, ayant une histoire personnelle, et non une histoire d'exclu, j'ai pu faire émerger une parole. Permettre aux habitants, de prendre cette parole sur leur vie, sur ce qui les concerne, constitue un enjeu essentiel dans le cheminement de cette action. Elle a permis de ne plus conjuguer leur vie au temps présent, à cette nécessité de répondre, comme nous l'avons vu à l'immédiateté ; mais de ré-inscrire la personne dans son histoire : passé, présent et avenir. Cette parole m'a permis d'emmener une dynamique de groupe.

Dès lors nous sommes sortis des relations inter-individuelles individu qui n'est pas un je mais est joué par sa situation d'exclu pour aboutir à une rencontre de sujets, éléments constituant d'un groupe.

J'ai, ici, vérifié l'hypothèse qu'une méthode d'intervention différente, adaptée aux attentes et difficultés du public pouvait modifier leur possibilité d'entrer au centre social.

3-2-1-3- Les limites de ce type de démarche

Un temps compté : cette démarche, pas à pas, demande du temps, et un investissement important auprès d'un petit groupe de personnes. Si cela m'a été possible, dans le cadre de mon intervention ; pour un animateur (et un seul) permanent au centre social, comment gérer cette difficulté ? Doit-il privilégier ce type d'action au détriment de demandes d'autres groupes ? J'ai longuement échangé avec l'animatrice en poste, sur ce sujet. Nous avons abouti à l'idée que modifier une pratique demande à revoir aussi un fonctionnement global (développement du travail en partenariat, augmentation du nombre de salariés, autre mode d'implication des bénévoles, auto-gestion des activités).

Un besoin de convaincre les partenaires financiers : le centre social n'a pas un financement global pour ses actions. Chaque action nécessite une recherche et une demande de financement. Ce financement est appuyé par un projet d'action qui répond à certains critères. Comment présenter un projet qui n'a pas d'objet puisqu'il se construira au fil des rencontres, en fonction des attentes des habitants. Il pourra également, ne pas y avoir d'aboutissement. Si, ce type de projet peut être financé soit sur fonds propres soit dans le cadre de micro-projets, il le reste à la marge. Il me semble qu'un centre social ne pourra généraliser ce type de démarche, les attendus étant trop importants.

Il serait possible d'envisager d'inscrire cette méthodologie d'action dans le contrat de projet pour donner une marge d'intervention plus importante.

Le centre social avait proposé comme solution pour intégrer les habitants du groupe dans les actions du centre social une entrée par « le café des âges » ou la semaine d'éducation contre le racisme. Cette porte vers des groupes déjà constitués n'a pas été franchie.

La dernière limite que j'aie perdue reste d'associer cette méthode d'intervention à la volonté d'agir de la structure. Au fil du déroulement de ma mission, la question des représentations a pris une place centrale.

3-2-2- Hypothèse 2 : au delà de la méthode une conception à développer

Mon expérience professionnelle m'avait fait apparaître qu'au delà des techniques que nous maîtrisons tous, notre approche était différente et qu'elle était bien souvent conditionnée par nos représentations du public. L'animation se lie, non seulement aux techniques et pratiques, mais aussi à notre capacité à approcher divers publics parce que nous travaillons sur et dans la relation à l'autre. C'est à partir de ces interrogations de départ que j'ai souhaité, vérifier cette hypothèse.

3-2-2-1-Le poids des représentations

Les représentations que j'ai pu repérer et qui ont été énoncées au cours des différents échanges Conseil d'administration, équipe, habitants m'ont semblé prendre de la place dans les débats et justifier une non remise en question des pratiques (propos tels que « s'ils ont envie de venir, ils n'ont qu'à venir »).

En faisant une information régulière sur le parcours des habitants, en expliquant ce qu'ils vivaient mobilisation, attentes, action, j'ai constaté une évolution des regards qui étaient portés sur les habitants du quartier J.J. Rousseau. Cela a généré, non plus des certitudes comme c'était le cas pour les représentations mais un étonnement, des questions, et finalement des débats.

En faisant bouger les représentations, en les interrogeant, les personnes ont fini par faire la démarche d'aller vers, de chercher à mieux connaître. C'est ainsi que deux membres du conseil d'administration ont fini par intégrer le groupe d'habitants et participer à cette action, contribuant à ce projet par leur apport de compétence. Cette mise en commun, est un début dans l'inter connaissance, la rencontre d'habitants d'horizons différents.

Pour certains habitants, le passage de l'individuel au collectif, a permis de déverrouiller les représentations ou des limites que les participants s'étaient posées.

J'ai ainsi pu vérifier qu'en faisant bouger les représentations, il était possible de faire bouger les pratiques. Mais cela nécessite une posture claire d'intervention.

3-2-2-2-Une posture d'animation

Pour aller à la rencontre des habitants, il faut soi-même prendre conscience de ses propres représentations, ne pas préjuger de l'incapacité des publics exclus. J'ai adopté une posture d'écoute authentique, fondamentale pour parler avec l'autre.

J'ai accepté et respecté la différence. Paulo Freire écrivait à ce titre « *Si je me sens supérieur à ceux qui sont différents, qu'importe qui je suis, je me refuse à les écouter* »⁵³

Je me suis positionnée à l'intérieur du groupe. Le support photos a offert aux habitants le reflet du contenu de sa réalité. J'ai appris par eux, sujets de leur quartier, à porter un regard ajusté sur leur réalité. Ce support a pu être remis en question par les habitants et complété. Une visite du groupe dans le quartier a laissé aux habitants la liberté des prises de vues et de nouveaux échanges.

L'animateur se doit de prendre chacun là où il se place dans son histoire, dans ses difficultés, dans sa capacité d'agir.

Je me suis dotée d'outils pour être plus objective dans mon écoute des habitants. Ainsi, le guide d'entretien a laissé la place au récit. Je n'ai pas posé de censure à la parole des habitants.

Le cadre des rencontres d'habitants pose les conditions de la dynamique du groupe.

Je suis garante de l'échange entre les personnes, et du respect de chacun dans sa parole. Je reste garante du cadre dans l'implication collective des habitants. Comprendre l'autre, reconnaître l'autre dans sa différence.

La méconnaissance de l'Autre génère la peur. J'ai instauré les conditions du dialogue. Les regards sur l'Autre vont changer et dissiper les préjugés. La rencontre au sein du groupe semble avoir dissipé les représentations négatives.

J'ai maintenu le lien avec les personnes qui n'ont pu rejoindre le groupe. Je leur ai transmis l'information sur les démarches successives du groupe. A chaque contact, les personnes m'ont parlé de leur vie, de leurs difficultés. Saisis de ce petit bout de lien, prenant le temps nécessaire, les habitants pourraient s'engager dans une démarche d'actions collectives. « *La reconnaissance par les autres est un facteur essentielle de réinsertion* »⁵⁴

⁵³ Freire Paulo « Pédagogie de l'autonomie »

⁵⁴ Paugam Serge « La disqualification sociale- Essai sur la nouvelle pauvreté » PUF Vendôme janvier 1991, p 137

3-2-2-3-Les limites

On sait que « les représentations collectives sur les exclus produisent l'exclusion. Les personnes exclues intériorisent la responsabilité de leur situation marginale. Ils sont envahis par un sentiment de culpabilité qui les maintient dans leur position.

Des habitants auront besoin de temps pour dépasser les allers retours entre le « je », leur place de sujet et le poids des valeurs dominantes, du regard de la société porté sur eux.

Au-delà des représentations, des convictions n'ébranleront pas les individus dans leurs certitudes. Les membres du C.A. qui n'ont pas répondu à ma sollicitation pour les entretiens individuels, se sont « déconnectés », pendant les temps de réunions, des débats en cours préférant des apartés avec les personnes qui partageaient la même opinion.

3-3- Inscrire ce projet dans la dynamique du centre social

3-3-1- Maintenir l'information auprès de l'équipe

J'assiste à toutes les réunions du conseil d'administration de l'association pour exposer l'état de mon travail avec les habitants, et également les résultats et l'analyse des différentes enquêtes que j'ai menées.

A la demande de membres du bureau, j'ai présenté une simulation de budgets de ménages qui vivent avec les minima sociaux ou de faibles revenus.

L'assemblée générale a eu lieu le soir du 20 mars 2007. Le responsable du centre a proposé aux membres du bureau, à l'occasion de la préparation de l'Assemblée générale, de visionner un diaporama composé de photos d'activités du centre social, et des photos prises par les femmes dans leur quartier. Ce diaporama servira à illustrer les bilans d'activité de l'association, les projets d'habitants.

Les membres du bureau ont trouvé les images, sélectionnées par le groupe d'habitantes, du quartier Rousseau « violentes ». Mon responsable m'a demandé de prononcer quelques mots pendant l'assemblée générale pour évoquer la mobilisation d'habitants de ce secteur.

Nous avons invité, bien entendu, le groupe d'habitants du secteur . Rousseau. Ils n'ont pu assister à l'assemblée générale.

Au moment où les soixante personnes présentes à l'assemblée générale ont regardé les photos, le silence s'imposa. Un des élus présents a repris, dans son allocution qui a suivi, l'un des sujets des quelques mots que j'ai prononcés concernant le travail entamé par les habitantes, et l'image que les photos renvoyaient du secteur . Rousseau. Ce fut le thème

principal de son intervention : « *image du quartier, rénovation urbaine prévue, on n'a pas oublié... »*

3-3-2-Etablir le lien équipe habitants

Le refus de certains administrateurs de répondre à mes questions dans le cadre d'entretiens individuels traduit-il la difficulté pour l'équipe du centre social d'aborder au cœur les débats qui infléchissent la construction du projet, les questions de fonds qui sont l'essence même d'un centre social ? Traduit-il encore la résistance à se défaire de l'héritage de l'esprit de charité, de bienfaisance des nantis à l'égard des populations les plus démunies ?

J'apportai une information régulière au conseil d'administration concernant la mobilisation d'habitantes du secteur . Rousseau pour la construction d'un projet. Ce faisceau braqué sur le secteur a généré des débats, un intérêt certain. (unanime ?)

Le responsable du centre social s'adressa à plusieurs reprises au groupe d'habitants dans le cadre des réunions de travail. Il confirma le rôle d'accompagnement du centre social pour le projet qu'ils portaient. Les habitants se félicitèrent d'un soutien officiel et conséquent.

Deux nouveaux membres élus à l'assemblée pour le conseil d'administration C.A. ont souhaité intégrer le groupe d'habitants pour les accompagner dans leurs démarches futures. Les habitants ont accepté sans se laisser dicter pour autant la manière d'agir qu'ils avaient définie.

Une des élues du CA se proposa de leur fournir des éléments de compréhension de la gestion du budget d'une commune. Les habitants comprirent les limites auxquelles leurs demandes pouvaient se heurter mais également les marges de manœuvre d'une Ville pour affecter une ligne budgétaire pour les projets urgents. Riches de cette nouvelle coopération, et confortées dans leur dynamique de mobilisation, les habitants, soutenus désormais officiellement, ont poursuivi le travail commencé.

3-3-3- Le passage de témoin

La mobilisation d'habitants, de surcroît de personnes en situation de fragilité doit s'inscrire dans le temps, la continuité, dans un projet global.

L'animatrice en poste au centre social des Venues est légitime pour poursuivre l'action engagée avec les habitants. Je l'ai informée régulièrement des étapes successives de mon travail avec le groupe. Je l'ai fait appel à son expérience, j'ai sollicité son avis. Un mois avant mon départ du centre social, elle participa aux différentes réunions avec les habitants, les élus, les techniciens.

Ainsi, à mon départ, elle maîtrisait le projet dans son intégralité. Les habitants la reconnaissaient comme leur interlocutrice privilégiée, leur référente pour poursuivre leur action. Après mon départ, j'ai participé à de nouvelles réunions avec les habitants. J'ai observé d'ailleurs, avec le recul, la complicité qu'il s'est établie entre les habitants qui ne se connaissaient pas il y a quelques semaines de cela.

Le passage de témoin se fait sans soubresaut. Les habitants ne se sont pas démobilisés, ont perduré leur intention d'atteindre leurs objectifs initiaux.

Le responsable du centre social s'est également impliqué dans le projet à l'étape de transition qui approchait mon départ. L'équipe s'est saisie de ce rôle d'accompagnement des habitants.

CONCLUSION

Aujourd'hui, le groupe d'habitants est engagé dans une dynamique. Après avoir obtenu des réponses pour leur projet sécurité routière, pour l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants, le groupe se mobilise avec d'autres habitants contre la suppression de la ligne de bus qui dessert leur secteur. Certains assistent aux réunions publiques électorales alors qu'ils avaient toujours refusé de se déplacer au bureau de vote. Trois habitants se rendent régulièrement au centre social pour d'autres actions. Un dialogue entre l'équipe du centre et les habitants semble établi.

Dans mon mémoire, j'ai montré que les populations en situation d'exclusion, malgré leur difficulté à s'inscrire dans des projets collectifs, ne sont pas vouées à demeurer dans une position d'exclus. Contraints de vivre dans le temps présent, se projeter dans l'avenir semblait, pour les personnes exclues, un pari perdu. Le repli sur la sphère privée de leur vie les isole, les prive du sentiment d'appartenir à un groupe. Le fatalisme les domine. Ils intériorisent le regard dévalorisant de la société. Ils ne maîtrisent pas leur devenir.

Par une dynamique d'action et une écoute authentique, l'individu, considéré dans sa globalité peut devenir acteur de son changement. Advenir comme sujet humain par la parole a pu se jouer d'abord dans une relation individuelle. Le « je » a été pris en compte, reconnu par l'Autre.

Le centre social des Vennes, fidèle aux valeurs du développement social participatif, a mis en œuvre une démarche vers un projet qui favorise la prise de parole, qui redonne la place de sujet aux personnes. La prise de conscience du poids des représentations des uns et des autres a amené les acteurs à modifier leur regard, à se connaître.

Le centre social, implanté au cœur du quartier dispose d'une marge de manœuvre pour faire émerger de genre de projet. Le projet est né de la parole du groupe d'habitants, où les personnes ont parlé de leur réalité, de leur histoire. Une porte a pu s'ouvrir.

Cette année passée au centre social des Vennes a enrichi, grâce aux habitants, à la parole que nous avons partagée, ma pratique d'animatrice. Mon travail avec l'équipe du centre social a ancré en moi la conviction de la nécessité d'une collaboration plus large entre les différents acteurs sociaux du territoire pour se donner les moyens d'écouter les habitants silencieux.

Le centre social peut-il développer ce type d'action sans articuler sa pratique à d'autres institutions ou collectivités locales, à des groupes d'habitants plus large.

Comment renouer alors l'action collective avec d'autres moyens que le centre social. Les politiques de démarche participative sont-elles partagées par d'autres partenaires qui accueillent les publics précaires ?

